

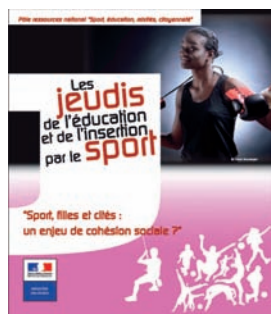
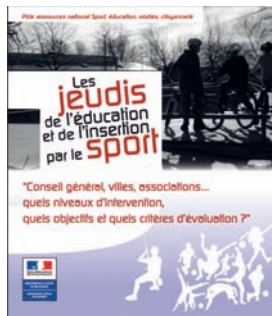
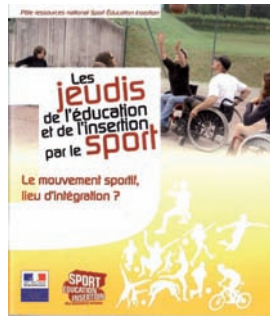
Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

© photo : Anne-Laure CHASSET

"Initiation, loisir, compétition...éducation
...quel projet de club à l'aube du 21^{ème} siècle ?"



Dans la même collection :





Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

© photo : Anne-Laure CHASSET

"Initiation, loisir, compétition...éducation
...quel projet de club à l'aube du 21^{ème} siècle ?"

Actes des Jeudis de l'éducation
et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés
le 16 février 2012 à Cognac



CREPS SUD-EST
Site de d'Aix-en-Provence
Pont de l'Arc - CS 70445
13098 Aix-en-provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 68 99 - Fax 04 42 29 24 75
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semcsports.gouv.fr



Sommaire

Introduction	p 7
Préambule	p 9
Programme	p 11
Propos d'accueil / Ouverture des débats	p 13
Ouverture technique	p 17
Table ronde n°1	p 26
Table ronde n° 2	p 41
Références bibliographiques	p 61



Introduction

Que sont les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport ?

Initiés en 2008, les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport (JEIS) constituent des temps originaux de conférences et de débats à destination du mouvement sportif, des éducateurs, des étudiants et de l'ensemble des acteurs du sport.

Ils ont en effet pour ambition de répondre aux problématiques des acteurs de l'éducation et de l'insertion par le sport, en s'inscrivant dans les dynamiques territoriales.

Les Jeudis de l'éducation par le sport sont des journées thématiques proposant à la fois :

Débats, rencontres, échanges, animation de réseaux locaux autour de thématiques identifiées, et correspondant aux orientations prioritaires du Ministère chargé des sports.

Les Jeudis de l'éducation par le sport se divisent en deux temps :

- Un premier temps à dominante universitaire, s'apparentant à une formation à destination des stagiaires (CREPS, organismes de formation...) et des étudiants (STAPS ou autres). Ces temps de formation sont par ailleurs ouverts aux professionnels souhaitant enrichir leurs pratiques.
- Un second temps consacré au débat, à destination du mouvement sportif, des professionnels, des bénévoles et du grand public.

Quatre éditions ont eu lieu depuis 2008, permettant d'approfondir une réflexion sur les thèmes suivants :

- *Intégration sociale par le sport, des personnes en situation de handicap*, en collaboration avec Marc CLEMENT.
- *Les liens entre le mouvement sportif et le travail social*, prenant appui sur les travaux de recherche de Nathalie PANTELEON.
- *Les politiques publiques en matière d'éducation et d'insertion par le sport*, en suivant les travaux de Michel KOEBEL.
- *Conseil général, ville, association, quels niveaux d'intervention, quels objectifs et quels critères d'évaluation ?*, en détaillant la politique conduite par le Conseil général de Moselle, et en s'appuyant sur les travaux de Christophe GIBOUT.

Depuis 2009, le PRN SEMC accompagne la réalisation de ces JEIS sur l'ensemble du territoire national :

- INSEP (Paris - Île-de-France) : « *Compétition et éducation : entre opposition, conciliation et conjugaison* ».
- Lambersart (Nord-Pas-de-Calais) : « *Identifier et valoriser le rôle social des clubs* », en collaboration avec Emmanuelle WALTER.
- Tours (Indre-et-Loire) : « *Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ?* », en collaboration avec Carine GUERANDEL.
- Rodez (Aveyron) : « *Ruralité et sport : Quels enjeux pour les territoires ?* », avec la participation de Clément PREVITALI et Gérard GUYADER.
- Nice (Alpes-Maritimes) : Dans le cadre des ateliers de la cohésion sociale 06, « *Les activités physiques et sportives, facteurs de cohésion sociale et de qualité de vie* ».



Préambule

Les acteurs du mouvement sportif se sont vus progressivement confier une mission éducative et sociale et de nombreuses exigences qui semblaient les écarter de leur objet initial : l'objet sportif.

Si les fonctions éducatives et sociales du sport sont revendiquées dès l'origine dans les discours humanistes des « coubertiniens », il est admis que la problématique de la prévention et de l'insertion sociale par le sport apparaît en France au début des années quatre-vingt¹.

Dès lors, les clubs sportifs sont perçus comme des univers de socialisation citoyenne, notamment au sein des quartiers populaires. Acteurs de choix dans le développement social urbain, l'espace sportif organisé est apparu comme un milieu intégrateur et éducatif pour la jeunesse. Le sport est alors apparu comme un outil de traitement social pertinent.

Évoquer et illustrer de manière concrète le rôle éducatif et social du sport à travers l'action des clubs sportifs et de leurs bénévoles sera notamment l'un des enjeux de ce « Jeudi de l'éducation et de l'insertion par le sport » et permettra d'ajuster l'accompagnement des pouvoirs publics aux besoins ainsi révélés des acteurs de terrain.

Le secteur de l'éducation et de l'insertion par le sport fourmille d'initiatives étonnantes, développées bien souvent de manière empirique par les acteurs de terrain. Néanmoins, il est aujourd'hui important d'aller au-delà de cette approche empirique, au-delà de cette culture de l'action, pour tendre vers une culture du projet.

Et à travers cette notion de projet se dessine le second enjeu de ce JEIS.

Un projet d'éducation et d'insertion par le sport ne peut-il pas se concevoir comme faisant partie intégrante d'un projet de club où sport pour tous, sport de compétition, sport performance trouveraient une articulation cohérente au sein d'une même structure et dans l'intérêt de chacun ?

¹ Dominique Charrier, Jean Jourdan, « Pratiques sportives et jeunes en difficulté : 20 ans d'innovations et d'illusions...et des acquis à capitaliser », dans « Intégration par le sport : Représentation et réalités », sous la dir. de Marc Falcoz et Michel Koebel, Logiques Sociales, L'HARMATTAN, 2005



Programme

Ouverture des débats

- Guy TARDIEU, Sous-préfet de Cognac
- Georges JACOBS, Président du CDOS de la Charente
- Jean-Christophe HORTOLAN, Vice-président du Conseil régional Poitou-Charentes
- M. Loïc LECANU, Chargé de mission au Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté"

Introduction technique :

- Bernard GALLET, Conseiller technique national à la Fédération française de handball en charge du développement et du secteur professionnel
- Hugues AUGIER, Chargé de développement à la Fédération française de handball

Thème :

Du haut-niveau à l'action éducative et sociale :
l'approche globale de la Fédération française de handball.

Table ronde 1 :

Vers un sport accessible au plus grand nombre...vers un sport pour tous...

Jean-Pierre BREUIL, Président de l'UFOLEP Charente
Georges AUGERAUD, Président du Comité départemental cyclotourisme de la Charente
Mathieu GAGNOT, Salarié du CROS Poitou-Charentes en charge de REACTISS
Jean-Christophe HORTOLAN, Vice-président du Conseil régional Poitou-Charentes

Table ronde 2 :

Approche éducative, approche compétitive, quelle relation ? Quelle combinaison ? Quel projet sportif commun ?

Thierry BORDAS, Agent de développement du CDOS Charente
Philippe MAUCOURANT, Entraîneur du Cognac basketball
Sylvie GAUTIER, Salariée de l'ASERC et Vice Présidente du Football club de Crouin Cognac,
Cécile BIGNET, Responsable du Pôle politiques sportives à la DRJSCS Poitou-Charentes

Coordination générale des débats :

Serge MILON, directeur adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente

Comité de pilotage :

- Serge MILON, directeur adjoint de la DDCSPP de la Charente
- Karine DEGRET, professeur de sport à la DDCSPP de la Charente
- Sandrine MOURGUY, professeur de sport à la DRJSCS Poitou-Charentes
- Georges AUGERAUD, président du CD cyclotourisme de la Charente
- René BONNET, élu du CROS Poitou-Charentes
- Thierry BORDAS, agent de développement du CDOS de la Charente
- Jean-François ARRIVE-BEYLOT, délégué adjoint départemental UFOLEP de la Charente
- Loïc DANDRIEUX, service civique à l'UFOLEP de la Charente
- Alain SALMON, président du Cognac basketball
- Laurent COITEAU, responsable de la formation et de la communication du Cognac basketball
- Christel CLAPIES, chargée de mission au PRN SEMC



Propos d'accueil

Ouverture des débats

Guy Tardieu - Sous-préfet de Cognac

J'ai le plaisir et le grand honneur d'ouvrir ce colloque des Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport, consacré au thème « Initiation, loisir, compétition... éducation... quel projet de club à l'aube du XXI^e siècle ? ». Je suis d'autant plus heureux de participer à ce Jeudi de l'éducation et de l'insertion par le sport, que j'ai toujours porté un intérêt attentif et nostalgique aux initiatives du Ministère des sports où j'ai débuté ma carrière de fonctionnaire.

Dans sa fonction idéale, le sport est synonyme de justice et d'égalité des chances, de participation à la société, d'amélioration personnelle, de discipline individuelle et collective, morale et physique. Il contribue ainsi à la transformation de l'individu en citoyen et crée des modèles, des figures exemplaires. Mais la réalité de la compétition et le culte de la victoire viennent s'opposer à ces valeurs. Certains ont pu opposer

les idéaux du sport à sa réalité, évoquer en quoi le développement de la compétition est contraire aux valeurs qu'il entend préserver. Le sport est lui-même plongé dans la société. Il défend des valeurs comme la victoire ou la compétition, qui apparaissent comme des enjeux politiques, sociaux ou économiques. À ce titre, les règles peuvent être relativisées par la victoire à tout prix, qui institutionnalise la triche, la pression sur les arbitres et sur les joueurs, la violence, le dopage. Dans ce cas de figure, l'éducateur disparaît, les valeurs du sport et leur caractère exemplaire avec lui.

Aujourd'hui, on accorde, dans les politiques publiques, une place considérable au sport parce qu'il apparaît, avec la culture, comme un moyen que l'on peut mettre à contribution pour réparer un tissu social qui se défait, pour retrouver le chemin de l'insertion économique, bref pour faire face à la dérive des quartiers en difficulté,

à l'échec scolaire, à la délinquance, au risque de communautarisme et de racisme. Dans le schéma de l'intégration à la française, le sport contribue aussi à la transformation de l'individu en citoyen, parce qu'il appartient au tissu associatif. Le sportif est membre d'un club. Par le paiement de sa cotisation, par sa participation aux assemblées du club ou aux manifestations conviviales, le sportif inscrit son action dans le formalisme des gestes politiques, le vote, ou dans la convivialité, qui mêle tous les âges et tous les individus sociaux.

Le Ministère des sports a mis en place, depuis plusieurs années, une stratégie visant à promouvoir le développement de la pratique sportive pour tous les publics. Il inculque une politique d'aide aux fédérations, aux ligues, aux comités et aux clubs, accueillant les publics défavorisés. Pour accompagner ces services déconcentrés dans la mise en œuvre de cette politique, le Ministère en charge des sports s'est doté d'un Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté ». Aide au réseau, ce pôle joue un rôle d'expert, de conseil, de mutualisation des actions les plus pertinentes, et de mise en synergie des acteurs du sport. C'est dans le cadre de cette action volontaire que s'inscrit le débat de ce soir.

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, avec le Ministère des sports et plus particulièrement son pôle ressources national, vont développer avec vous, ce soir, la réflexion nécessaire pour mettre en perspective ces valeurs, souvent contradictoires, traversant le monde sportif, et réduire les oppositions traditionnelles entre sport de loisirs et sport de compétition ou entre sport éducatif et sport de haut niveau. Ces notions se complètent. Elles peuvent même se nourrir l'une de l'autre en s'inscrivant dans un projet associatif global, dans un « projet club ». Ce « projet club » n'est pas seulement

une exigence supplémentaire de vos soutiens financiers, qu'ils soient publics ou privés, en premier lieu, du Centre national pour le développement du sport. Il ne s'agit pas d'une nouvelle formalité administrative, d'une énième exigence de technocrates. Ce projet de club est un outil de réflexion à votre disposition, dans le cadre volontaire qui vous est déterminé, le cadre associatif, parce que, comme nous l'oublions très souvent, l'association sportive, culturelle ou de quelque nature qu'elle soit, c'est d'abord, et avant tout, un projet commun. C'est l'esprit même de la loi de 1901 : on se réunit en association pour réaliser un projet. L'association elle-même est le projet.

Il vous est proposé de mettre à profit ces deux heures d'échanges pour réfléchir à ces questions. À partir de l'intervention dans le cadre national de la Fédération française de handball et de l'illustration d'exemples de témoignages locaux. Le sport doit rester ou redevenir un outil éducatif, en particulier pour nos jeunes. J'ai l'intime conviction qu'une telle démarche, celle du projet de club, pourra vous aider à mieux atteindre cet objectif : cette belle mission de service public pour laquelle vous avez reçu délégation de l'État.

Georges Jacobs - Président du CDOS de la Charente

Je voudrais remercier également le Ministère des sports, la DDCSPP, et le Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté », et le « Cognac Basket-Ball », qui est toujours extrêmement actif, et qui a apporté son soutien à l'organisation de cette soirée. Il est important pour la majorité d'entre nous, qui avons les mains dans le cambouis tous les jours, que nous puissions nous interroger, à l'occasion de telles soirées, sur le sens de notre action au quotidien. Justement, on nous demande aussi de raisonner en termes de projet et de savoir. Comment



formaliser ce projet associatif, qu'il s'adresse aux clubs ou aux comités ?

Je vais me permettre d'émettre trois réflexions pour cette soirée. La première, c'est qu'elle se place tout à fait dans le cadre d'un des objectifs principaux du comité olympique, à savoir le développement de la pratique sportive pour tous, avec des objectifs d'éducation, de formation à la citoyenneté, de préservation de la santé, une cohésion sociale, et puis, plus prosaïquement, des objectifs de mieux-être et de plaisir dans la pratique.

La deuxième réflexion concerne la compétition. Certains sont parfois tentés de faire son procès alors qu'elle me paraît tout à fait naturelle - j'allais presque dire qu'elle est dans nos gènes. Mais ce qu'il convient sûrement plus de discuter, ce sont les enjeux qu'on fixe à la compétition et les dérives qui en résultent bien souvent. Se souvenir toujours, comme disait Kipling, de rencontrer la victoire et la défaite et traiter ces deux imposteurs d'un même esprit serein ; je crois que c'est un des objectifs que l'on doit toujours garder en tête, en tout cas pour nous, les éducateurs.

Et ma troisième réflexion portera sur l'insertion. Il me semble que toute insertion, toute action d'insertion, ne doit pas être considérée comme un coup médiatique sans lendemain, et propice seulement à permettre de bénéficier d'une subvention, au gré des instructions qu'on peut recevoir dans les directives du CNDS ou autre. On a eu récemment, avec Jean-Pierre Breuil, président de l'UFOLEP de la Charente, à se poser un peu ce problème. Nous étions réunis pour l'analyse d'attribution de subventions du Conseil général. Il y a une opération (l'opération « coup de cœur ») qui est proposée aux comités. Un comité proposait de recevoir les jeunes issus de la protection judiciaire de la jeunesse pour leur faire découvrir un sport qui n'est pas très bon marché. Et nous avons débattu de cette

proposition. Certains disaient : « Ces jeunes-là, cette journée-là, ça va être inoubliable pour eux. » D'autres argumentaient : « Est-ce que vraiment, par la suite, ces jeunes pourront continuer et accéder à ces pratiques ? » Autrement dit, bien sûr, il faut créer du rêve, mais il ne faut pas créer aussi des frustrations, parce qu'on ne pourrait pas pratiquer ce qu'on a eu plaisir à découvrir un jour. Et donc, ces actions d'insertion doivent se placer sur le moyen terme. « À long terme, on sera tous morts », comme disait un économiste. Cela impose donc aussi que ces actions soient menées, à condition que le métier de base, si je puis dire, de la plupart de nos associations, puisse être assuré. Il y a évidemment des associations - je pense au comité sport adapté, au comité handisport ou aux clubs dits dans les quartiers sensibles - dont la vocation elle-même est l'insertion. En revanche, il faut considérer que bien souvent, pour la majorité d'entre nous, je ne crois pas mentir en disant que les actions d'insertion sont plutôt considérées comme un plus qui vient s'ajouter aux actions que l'on peut mener tous les jours et tous les week-ends. Et donc, ces actions d'insertion ne seront possibles qu'à partir du moment où les associations, et c'est un point sur lequel je voulais insister, sont assurées de la pérennisation du développement de la pratique de base. Voilà les trois réflexions que je voulais faire très rapidement.

Jean-Christophe Hortolan - Vice-président du Conseil régional Poitou-Charentes

Pour nous, représentants de la Région, le sport, c'est l'aide au plus haut niveau et notre volonté est de continuer. C'est l'aide à l'accès au haut niveau, c'est l'aide au sport pour tous et puis, bien sûr, c'est l'aspect éducatif du sport, c'est aider les gens à aller mieux, à aller bien, à grandir, à faire des progrès et à obtenir le maximum de ce qu'ils peuvent obtenir pour eux-mêmes, grâce au sport. Nous travaillons donc, non pas de

par nos compétences obligatoires, mais de par notre volonté politique, dans ce sens-là. Nous travaillons pour l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous travaillons pour l'insertion professionnelle. Je déclinerai un peu plus les choses tout à l'heure. Pour nous, intervenir dans une soirée qui a pour thème, en particulier, l'insertion par le sport, c'est tout simplement naturel. Par ailleurs, je suis toujours ravi de pouvoir rencontrer les acteurs du sport. Nous travaillons de concert avec les services de l'État dans le cadre des conventions avec des ligues. Nous essayons le plus possible d'avoir des politiques cohérentes et concertées.

Loïc Lecanu - Chargé de mission au Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté »

Le Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté » a vraiment été créé sur une volonté ministérielle pour se placer au service de l'ensemble des acteurs, de ceux qui sont dans le milieu du sport, donc le mouvement sportif, les services déconcentrés, à la fois à l'échelle régionale et départementale, le mouvement olympique, les clubs, les ligues et les comités. Nous sommes un pôle ressources national. On est une petite équipe. On s'appuie énormément sur tous nos collègues au sein des services. Tout seul, on ne peut pas faire grand-chose. On est sur un certain nombre de champs d'activités, de champs de missions qui embrassent ce qui pour nous fait l'intégralité de la cohésion sociale. À savoir la question du sport féminin, la pratique féminine, l'accès des femmes aux responsabilités dans le sport, toute la question de la lutte contre la violence dans le sport, qui est une mission qui nous préoccupe beaucoup, avec tout le volet arbitrage et ensuite tout un dossier autour de la cohésion sociale au sens large, qui embrasse à la fois les quartiers prioritaires, les quartiers de la ville, et les territoires ruraux, auxquels nous

attachons une importance et un intérêt tout particuliers. Dans ce cadre-là, nous avons une vocation d'animation de réseaux, d'expertise, de mise en relation, de production d'outils. Nous avons un programme qui s'appelle les « Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport », un cycle de conférences - débats, comme ce soir, qui, sans vouloir apporter de vérité, parce qu'on n'est absolument pas en mesure de le faire, amène en tout cas à produire une réflexion sur un sujet déterminé. Aujourd'hui, c'est le projet de club, l'opposition ou la continuation entre l'aspect compétitif et l'aspect éducatif, qui sera largement débattu, largement présenté.





Ouverture technique

Bernard Gallet - Conseiller technique national à la Fédération française de handball, en charge du développement et du secteur professionnel

Cette intervention se fera en deux parties : une première partie où je vais prendre le thème à l'envers. En effet, c'est plutôt l'insertion éducative et sociale qui nous a amenés vers le haut niveau. Vous verrez comment la fédération s'est construite. Je prévois en effet de vous présenter un rappel historique de la mise en place de la fédération : comment elle a fonctionné, quelles étaient ses valeurs au départ et quelles sont les valeurs actuellement. Puis, une deuxième partie sera présentée par Hugues Augier, arrivé à la fédération au mois de février 2012. N'étant pas un handballeur, il a un œil extérieur et il vous décrira ce qu'est le club de handball d'aujourd'hui.

À l'origine était le projet compétitif...

La fédération de handball est une fédération jeune, puisqu'elle n'a que 71 ans. Elle est l'une des plus jeunes fédérations, parce qu'elle est venue bien après le foot, le rugby, etc. Elle est connue actuellement et reconnue à travers ses résultats sportifs exceptionnels, mais aussi à travers les valeurs qu'elle veut véhiculer ou en tout cas qu'on lui attribue. Je vais donc essayer d'expliquer comment on s'est organisé. En fait, l'équipe de France n'est que le sommet de l'iceberg, il y a tout un travail de fond qui est fait. Il y a tout le travail des clubs, avec les écoles, celui de nos centres de formation, pour que, in fine, on ait une équipe de France la plus efficace possible, mais aussi la plus respectable possible. La première partie de la vie de la fédération correspond à une période pendant laquelle les

pionniers ont vu plus d'avantages éducatifs au sens d'alors. C'est-à-dire que le handball permettait de courir, de sauter et de lancer, y compris en hiver, puisque l'on pratiquait dans une salle. Les athlètes sont donc venus naturellement dans les gymnases, soit pour s'entretenir, soit même pour préparer la saison d'athlétisme, puisque, à l'époque, le sport noble était l'athlétisme et il y avait des sports dérivés qui permettaient de s'y préparer.

Cette vision d'une activité ludique et d'entretien existe encore aujourd'hui, et c'est un argument de poids pour travailler avec les écoles, de dire que le handball est un sport qui participe à l'éducation, dans la mesure où il est complet, et qu'il permet un développement harmonieux du corps. En plus de vertus physiques, équilibrées, on lui a reconnu les valeurs propres aux sports collectifs, les valeurs d'entraide, de coopération. Cette reconnaissance nous permet, encore aujourd'hui, d'être représentés très fortement dans le milieu scolaire. C'est l'époque aussi où on essaie de comprendre la nouvelle activité qu'est le handball, plutôt d'un point de vue biomécanique, puisque c'est comme cela qu'on étudiait les activités à l'époque, et on essaye plutôt de recopier ce qui se fait à l'étranger, ce qui se fait de mieux. On s'entraîne contre des plots à cette époque. On s'entraîne à vide. On ne s'entraîne pas contre des adversaires. À la même époque, comme les gens apprenaient à nager sur un tabouret, il y avait le geste à reproduire ; on était donc plutôt en train de créer des copies de ce que l'on voyait, sur quelques photos qui existaient ou quelques images. L'entraîneur, à ce moment-là, était celui qui avait la science, le savoir, celui qui transmettait cette science. Il y avait une hiérarchie qui était naturelle, et qui, vous le verrez, de nos jours, n'est plus aussi naturelle que cela.

Au niveau national, c'est le début des clubs, donc de l'aspect compétitif. L'objet compétitif est alors largement développé. Il y a peu de matchs, peu d'échelons donc, naturellement, les clubs qui se lancent peuvent très vite atteindre le haut niveau de l'époque, et le projet compétitif est le tout premier projet de nos clubs.

Arrive très vite une deuxième période où on se rend compte que si on n'arrive pas à être champion, c'est parce qu'on ne s'entraîne pas assez. Je pense que toutes les fédérations ont vécu cela. Le maître mot était alors : « plus vite, plus haut, plus fort ». On a donc formé les entraîneurs là-dessus. On n'avait pas remis en jeu notre manière d'observer, notre manière de transmettre, on avait simplement dit que cela, c'était bien ; ce qui n'allait pas, c'était la quantité. C'était un peu la faute des autres. Pour rentrer dans cette idée de « plus vite, plus haut, plus fort », de la nécessité d'une plus grande quantité de travail, on a mis en place les premières sections sportives. C'était autour des années 72. Elles se sont implantées dans les lycées grâce à nos professeurs d'EPS qui étaient convaincus des bienfaits du handball.

*La naissance du "beau jeu"...
ne pas gagner à tout prix,
mais surtout jouer bien*

Les clubs qui tenaient le haut du panier se sont petit à petit rendu compte que, pour bien préparer des joueurs, ils n'étaient pas en capacité d'offrir régulièrement un entraînement quotidien. Les structures de formation étaient donc quelque chose d'utile à tout le monde, et quelque chose de bien. L'inconvénient durant cette période-là, c'est qu'entre le moment où on observait ce que faisait l'adversaire, le moment où on apprenait et le moment où on allait jouer le championnat du monde, les adversaires avaient déjà inventé



quelque chose de nouveau. On n'était toujours pas champion du monde. On se disait : « On fait comme eux. On s'entraîne autant qu'eux, et pourtant on n'y arrive pas. » Au niveau des clubs il est apparu, premièrement, que tous les clubs ne pouvaient pas être champions de France. On s'est dit : « On ne peut pas tous être champions de France, il n'y en aura qu'un. On ne peut pas tous être en première division. » S'est alors développée une réflexion autour de ce que l'on a appelé « le beau jeu ». Les gens ont commencé à se dire : « Il ne faut pas gagner à tout prix, il faut bien jouer. » Il y avait donc ceux qui perdaient en jouant bien, mais qui étaient supérieurs à ceux qui gagnaient en employant un peu trop de violence, un peu trop de force, un peu trop de rudesse. **C'est là que se situe le début du transfert, le début de l'objet différent de l'objet sportif que j'appelle, d'une manière générale, l'objet social du club.** On revient sur les fondements de l'éducation en disant : « Il vaut mieux apprendre aux joueurs à bien jouer. Il vaut mieux être bien dans sa peau. Il vaut mieux perdre mais se respecter plutôt que de gagner à tout prix. » Cette façon d'envisager les choses apparaît dans les années quatre-vingt, l'inconvénient étant que c'était souvent ceux qui perdaient qui se prévalaient du « beau jeu », ceux qui gagnaient ne s'en occupant pas trop. On retrouvait cet état d'esprit aussi bien chez les jeunes que chez les seniors. Dans les clubs seniors, nombreux étaient ceux qui cherchaient, quelque part, à faire du beau jeu. C'est le début, au sein de la fédération, de cette notion de jeu un peu particulier, cette notion d'éducation, à travers le sport, pour faire le geste juste. Cela correspond à l'arrivée chez nous de Daniel Costantini, alors professeur à Marseille et qui est apparu, comme cela, à travers cette conception. Au niveau international, on ne gagnait toujours pas, même si on était proche des champions du monde. En match amical, on était assez bon,

mais dès qu'il y avait de la pression, dès qu'il y avait de vrais enjeux, cela ne marchait pas. Alors, que s'est-il passé à ce moment-là ? Il y a eu une réflexion au sein de la fédération : « Il faut qu'on arrête de copier les autres parce qu'on aura toujours un temps de retard. Il faut qu'on invente notre propre jeu à nous. » Ce n'est plus la peine de faire des clones de joueurs, de joueurs russes ou roumains. À nous de faire notre jeu, un jeu à la française, adapté aux joueurs.

*Adapter le handball au joueur
et non pas l'inverse...
Mettre le joueur au centre
des préoccupations...*

C'est ainsi qu'au lieu de mettre le handball au centre de nos préoccupations, on a mis nos jeunes à nous au centre. Qui sont nos jeunes ? Quelles sont leurs qualités ? Que sont-ils capables de faire ? Et avec tout ceci, comment pouvions-nous essayer de lutter et d'être bons ? Remettre le joueur au centre du projet, ce n'est pas simple, cela a demandé beaucoup de discussions. Et le fait de remettre le joueur au centre du projet veut dire que chacun est différent mais apporte sa propre réponse. Parce qu'on avait bien vu, en effet, sans aller très loin dans la technique, que le tir de Denis Lathoud n'était pas celui de Gruia, que le tir de Daniel Narcisse actuellement, n'est pas celui de Casal, etc. Chacun a un geste différent et chacun de ces gestes différents vient de la personnalité du joueur. C'est une combinaison de sa motricité, de ses qualités physiques, de sa forme du moment, qui fait que la réponse au problème posé par le jeu peut être différente d'un joueur à l'autre. On s'est donc dit qu'il fallait plutôt qu'on adapte le handball aux joueurs, plutôt que d'adapter le joueur au handball. On a arrêté de faire des clones et on a dit : « Laissons les joueurs s'exprimer », à

condition quand même qu'ils s'entraînent, qu'ils fassent de la musculation, qu'ils s'entretiennent, etc. C'est un moment fort dans la vie fédérale. Plutôt que de tenter d'imiter, par exemple, les joueurs russes considérés comme des rouleaux compresseurs, nous nous sommes dit : « Ce jeu-là, on n'y arrivera jamais, donc on va jouer autrement. On va leur poser des problèmes. »

Cela concerne le haut niveau, mais on s'est aperçu aussi que cette nouvelle conception pouvait s'appliquer aux plus jeunes. À cette même période, on a donc lancé une nouvelle pratique. C'était il y a 25 ans. On l'appelle le « mini handball ». Il se destine aux moins de 12 ans. C'est une activité qui a été définie comme étant ludique, flexible, adaptative, et surtout non compétitive. De la même manière que l'on s'était dit qu'il fallait adapter le handball aux joueurs, on a voulu aussi adapter le handball aux enfants. Le maître mot, c'est que le handball est un sport d'adaptation. Cela veut dire aussi que l'on a pu toucher beaucoup de publics de cette manière-là.

L'engagement déterminant des enseignants d'EPS...

Au sein de l'encadrement, on a récupéré beaucoup d'enseignants d'EPS, et notamment beaucoup de personnes qui commençaient à être excédées par les dérives de la compétition, les débordements des samedis soir au bord du terrain (les gens qui hurlent, les supporters qui insultent...). Il ne s'agit pas de diaboliser la compétition. Elle est importante. Mais c'est ce qui se passe en marge de la compétition qui est dangereux, répréhensible. Dans le cadre du « mini handball », on a mis en place des tournois. Les gamins jouaient pour gagner, il y avait des matchs, mais à la fin des tournois, d'une manière ou d'une autre, tout le monde était récompensé. C'est à travers cette

nouvelle conception du handball, et également grâce à l'encadrement d'enseignants qualifiés, que l'on a retrouvé assez « naturellement » la fonction éducative du sport. Pour résumer, cette démarche s'est faite tant pour ce qui concerne le haut niveau que chez les jeunes joueurs. Tout le monde au sein de la fédération s'est engagé dans cette nouvelle conception du handball.

Les sports collectifs sont une suite de problèmes à résoudre. Il faut apprendre à l'enfant, au joueur, et lui donner les moyens de résoudre ces problèmes. Les problèmes s'enchaînent et il faut aller de plus en plus vite, mais chacun doit pouvoir répondre, de manière différente, à cet enchaînement d'actions, de tâches. Un exemple très simple : au handball, si je mesure 2 mètres et que je pèse 120 kilos, pour marquer un but, je peux sauter à 10 mètres et tirer de loin assez facilement. A contrario, si je mesure 1,60 mètre et que je ne pèse que 60 kilos, il va mieux valoir que je contourne et que je développe une autre stratégie pour aller marquer un but. On a donc beaucoup travaillé sur la stratégie à développer par rapport aux moyens dont on dispose. Cela a contribué à valoriser d'autant plus l'homme, la personnalité du joueur.

Des détections plus tardives pour le respect du rythme et de l'évolution de l'enfant... Un entraîneur partenaire... un accompagnateur...

Parallèlement, considérant que notre sport se pratique à haut niveau à un âge relativement avancé (différemment d'autres sports), c'est-à-dire que les joueurs atteignent la pleine maturité de leur jeu vers 22-24 ans, les détections et sélections peuvent se faire plus tardivement, dans le respect du rythme et de l'évolution du



jeune. Ainsi, les premières détectations sont réalisées auprès des jeunes de 13-15 ans : 13 pour les toutes premières, 15 quand ils rentrent en pôle. Ce qui signifie que, jusqu'à l'âge de 13-14 ans, tous les clubs travaillent dans l'esprit du « mini handball ». Ils travaillent dans l'esprit de former des gamins qui s'amuse, qui prennent plaisir, qui se développent, qui prennent leur dimension propre et l'habitude de résoudre des problèmes en autonomie plutôt que d'écouter l'entraîneur. Si bien que l'entraîneur, aujourd'hui, est plus un accompagnateur. Il est le partenaire qui aide l'enfant, le jeune joueur, à trouver la bonne solution. Il est de coutume de dire que l'erreur participe de l'apprentissage et de l'éducation. Pour autant, et notamment à l'époque, dès qu'il y avait une erreur, l'entraîneur réprimandait systématiquement et parfois violemment le joueur. On a donc inversé cette tendance et on s'est mis au service du joueur, on s'est mis à sa hauteur en utilisant davantage la discussion, l'échange, l'interrogation et l'analyse (« Pourquoi as-tu fait ça ? Qu'est-ce que tu as vu ? ... »). C'est ainsi que l'on s'est mis à travailler davantage sur la perception, la décision, aussi bien au niveau national que dans les clubs. À partir de là, la volonté des clubs, notamment pour les plus jeunes, était certes d'avoir le plus grand nombre de jeunes possible, des jeunes qui soient les mieux formés possible, mais surtout qui se fassent plaisir. C'est seulement à partir de l'âge de 13-14 ans, moment de la détection, que l'on va davantage solliciter le jeune et exiger plus d'implication, d'application et de résultats. Cette nouvelle approche du joueur et du rôle, comme de l'attitude de l'entraîneur, fut donc un fort moteur de développement.

*Le développement de la
fédération émane directement
des actions menées localement
par les clubs, de l'initiative et de
l'originalité des licenciés...*

Au cours des années 2000, la fédération s'est posé le problème de la médiatisation encore trop faible de notre sport. À l'époque, passer à la télévision permettait de toucher plus de public et d'envisager un plus grand développement de notre discipline. Lorsque nous avons été champions du monde en 1995, nous n'avons pas bénéficié de plus de couverture télévisuelle. Idem lorsque nous avons été champions du monde en 2001, et les dirigeants de la fédération se sont posé la question suivante : « Comment exister en dehors des résultats des équipes de France ? » C'est alors qu'a été décidée par Francis Arnaud, président de la fédération à cette époque-là, la création d'une commission de développement au sein de la fédération. L'idée était de faire vivre le handball et de le faire exister autrement que par rapport aux résultats de l'équipe première. Or, les clubs faisaient déjà beaucoup de choses. On a observé, on a constaté que telle ou telle action de club permettait d'augmenter et de fidéliser les licenciés, que les licenciés eux-mêmes faisaient preuve d'initiative et d'originalité pour faire vivre leur club. On a donc essayé d'encadrer l'activité. On a mis à disposition le matériel nécessaire de façon à ce que l'activité soit faite en toute sécurité et que tous les clubs progressent dans le même sens et vers un même objectif. Ce qui veut dire que, petit à petit, au lieu de dire aux clubs : « Il faut vous développer, il faut développer le hand ensemble, il faut faire travailler les plus petits... », les gens ont fait des choses « naturellement ». C'est ainsi que le handball a conquis y compris les tout-

petits, puisque nos premiers licenciés ont 3 ans. Les parents peuvent s'impliquer. Ils voient leur enfant progresser. On gomme au maximum les aspects négatifs du résultat du match. La plupart du temps, personne ne sait s'il a gagné ou s'il a perdu, mais cela met vraiment une ambiance particulière et propice à la satisfaction de tous.

Mobiliser le plus grand nombre autour d'un événement phare, international... et faire connaître le handball à tous et dans toutes ses dimensions

Autre moment fort au sein de la fédération et qui a participé de son développement vers l'accès au handball pour tous : l'organisation, en France, du mondial féminin en 2007. Pour ce championnat du monde féminin, seules sept villes étaient concernées. Aussi, s'est posée la question de la mobilisation du plus grand nombre autour de cet événement. Le problème n'a pas été de remplir les salles, mais de profiter du mondial pour faire connaître le handball français dans toutes ses dimensions et faire parler de lui, de ses actions en direction du plus grand nombre. C'est une notion de partage assez forte. On a mis en place ce que l'on appelait des animations périphériques, mais qui avaient pour but d'utiliser l'événement qui avait lieu à Paris, à Dunkerque ou à Montpellier, pour que chacun, dans son petit village, puisse en profiter. Ces actions avaient également pour but de faire parler de nous dans la presse, de nous faire connaître. L'enjeu était non seulement d'avoir une tribune dans la presse nationale, mais également, par le biais des actions d'animations périphériques, de faire parler du handball français dans les presses quotidiennes régionales ou départementales, que chaque action, dans chaque ville ou village, puisse avoir son article. Et pour avoir son article, chacun devait inventer

une action différente de ce qu'il fait d'habitude. La réflexion menée alors s'est articulée autour des questionnements suivants : « Quels sont les publics que l'on ne touche pas d'habitude ? Comment peut-on aller les chercher ? Que peut-on proposer comme action innovante ? » La question des financements étant déterminante, cette démarche a aussi permis à chaque structure d'organiser sa recherche de partenaires, de communiquer autrement, de créer du lien et d'élargir le réseau.

L'importance des moyens humains, des professionnels, des forces vives vers le développement d'une pratique accessible au plus grand nombre...

Au même moment, une formidable aubaine s'est présentée à la fédération : le dispositif des « 1 000 emplois STAPS », qui nous a permis d'obtenir une quarantaine d'emplois STAPS. 20 emplois étaient dédiés au développement, 10 étaient positionnés sur les clubs et 10 sur l'organisation du mondial. D'un seul coup, la fédération a bénéficié de forces vives, que l'on appelle à présent les chargés de développement. C'est ainsi que simultanément à notre montée en puissance au niveau international, et par rapport à la philosophie et l'approche du jeu, sont arrivés des moyens humains qui ont permis de pérenniser nos actions. D'une part, notre approche globale de l'homme, du joueur, a amené à des résultats internationaux avérés et pérennes, et le développement de la fédération vers l'accès au handball pour tous a été boosté : entre 2000 et 2012, les effectifs ont quasiment doublé. Nous sommes passés de 200 000 à 400 000 licenciés sur les 12 dernières années. L'analyse faite auprès de ces nouveaux licenciés montre qu'ils viennent vers nous pour les valeurs que véhicule le handball français. On



essaie de maintenir et d'ériger ces valeurs dans les clubs et de la même manière au sein de l'équipe de France. C'est notre culture, notre philosophie du sport, et elle est devenue naturelle. Et cela montre bien que l'on n'oppose pas, au sein de la fédération, le sport professionnel et le sport amateur, que ce sont les mêmes valeurs qui guident l'un et l'autre. Nous sommes la seule fédération où, pour l'instant, c'est le sport amateur qui donne de l'argent au sport professionnel. C'est assez rare pour être noté. Tous ceux qui sont dans le sport professionnel sont d'anciens copains, ils ont vécu la même chose, la même trame, la même expérience et se retrouvent donc facilement autour des valeurs fortes portées par la fédération. Pour exemple de cette prise en compte de tous les publics, quel que soit leur niveau de pratique au sein de la fédération, je suis moi-même amené à créer aussi bien des activités pédagogiques pour les gamins de cinq ans que de prévoir la reconversion de joueurs tels que Jackson Richardson. Et conjointement, j'accompagne les clubs professionnels dans la conception de centres de formation... Ainsi, quels que soient le public et la mission qui m'est confiée, mon approche est la même. Que je sois confronté à un gamin de cinq ans, à un gamin qui a un handicap physique ou mental, à un international qui a un problème de reconversion, ce qui est important, c'est de positionner systématiquement l'individu au centre de la démarche et de traiter d'égal à égal.

Aborder l'activité sportive à travers l'humain...

En lien avec la thématique de ce JEIS, « Initiation, loisir, compétition... éducation... quel projet de club à l'aube du XXI^e siècle ? », j'insisterai sur le positionnement du jeune, du joueur au centre de nos préoccupations. Cette approche me

semble éminemment éducative, éminemment valorisante. L'histoire et la construction de la Fédération française de handball se sont bâties sur ce concept d'un entraîneur qui soit davantage un partenaire du développement de l'enfant. Il apparaît fondamental, pour qu'une fédération se développe, qu'elle se préoccupe de tous les publics et ce, quel que soit leur niveau : les tout-petits, les personnes en situation de handicap, les sportifs compétiteurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Enfin, ce qui me tient particulièrement à cœur, c'est d'aborder l'activité sportive à travers l'humain, tant au niveau international - puisqu'on montre qu'on arrive à faire des champions - qu'au niveau national, régional ou local pour tous les types de publics. Et cette vision du sport, cette approche centrée sur l'humain est d'autant plus importante pour les parents, les collectivités territoriales, l'ensemble des partenaires qui nous accompagnent. Je fais le souhait que nombre d'entre vous partagent cette idée.

Hugues Augier - Chargé de développement à la Fédération française de handball

Récemment arrivé à la fédération (le 1^{er} février 2012), je pense que l'on peut dire que mon embauche montre la volonté de la Fédération française de handball de développer un vrai plan de cohésion sociale. En effet, je ne suis pas handballeur. D'abord éducateur, titulaire du BEESAPT, j'ai ensuite exercé au sein du réseau des Maisons des jeunes et de la culture et des centres sociaux. Pour compléter l'intervention de Bernard, je vous présenterai la carte d'identité du club de handball d'aujourd'hui, en essayant de dégager les grands traits.

La fédération compte aujourd'hui 2 400 clubs. Parmi les 430 000 licenciés, nous avons une forte base de licenciés sur les catégories des petits. On compte en effet 220 000 licenciés âgés de 5 à 12 ans. C'est une bonne base et

vous allez voir qu'ensuite, c'est une logique qu'on retrouve. J'aborderai notamment le projet du club de handball, le travail en direction des publics dits « éloignés de la pratique », comment ils sont accueillis dans les clubs de handball, et quel dispositif la fédération met en place pour ces publics. J'évoquerai ensuite le partenariat du club de handball et sa participation budgétaire.

Une forte dynamique avec le milieu scolaire...

Concernant le projet de club de handball, de nos jours, ce qu'on remarque, c'est une forte dynamique avec le milieu scolaire. On peut en effet estimer à 1 600, sur les 2 400, le nombre de clubs de handball ayant une forme de collaboration avec l'éducation nationale, les collèges, les écoles, etc. Cela vient du fait que la Fédération française de handball a conventionné, depuis quelque temps, avec plusieurs fédérations liées à l'éducation nationale. Au niveau national, on a donc beaucoup de clubs qui sont en interaction avec l'éducation nationale.

De nombreux clubs impliqués dans l'animation territoriale...

Parmi ces clubs-là, on retrouve des clubs fortement impliqués dans ce qu'on appelle l'animation territoriale, de la ville jusqu'aux quartiers. On les retrouve sur des actions ponctuelles : tournois, animations avec les centres sociaux... Environ 800 clubs participent à des animations territoriales ponctuelles aujourd'hui. Nous espérons que cela se développera encore et que l'on aura beaucoup plus d'actions. Il y a, évidemment, des participations à des opérations que la fédération met en œuvre, comme l'opération des grands stades.

Des actions exclusivement ciblées sur des objectifs éducatifs...

Ensuite, on a repéré des actions qui sont uniquement ciblées sur des objectifs éducatifs et qui peuvent aller de la prévention de la violence jusqu'au comportement citoyen dans les transports, ou encore traiter du développement durable. Cela reste encore un petit chiffre, aussi va-t-on essayer de développer ce type d'actions. Cela concerne à ce jour 70 clubs vraiment axés sur des « projets clubs », avec des objectifs quasiment uniquement éducatifs. C'est une base de travail intéressante. Ce constat nous montre aujourd'hui comment travaillent les clubs de handball sur tous ces objectifs éducatifs.

Un engagement en direction des publics prioritaires... à développer...

Voici deux exemples pour ce qui concerne les actions en direction des publics éloignés de la pratique : le public des zones urbaines sensibles et le public en situation de handicap. Pour ce qui est des zones urbaines sensibles, aujourd'hui, les clubs de handball touchent encore très peu les habitants de ces zones. On arrive à les mobiliser sur des actions ponctuelles d'animation de quartier, en essayant d'aller sur leur lieu de vie, mais sinon, il y a encore un travail à faire, en formant et outillant notamment les dirigeants, pour accueillir ces publics-là. Il y a en revanche une vraie dynamique sur les publics en situation de handicap puisque, aujourd'hui, on recense 300 clubs qui ont porté au moins une action avec ce type de public. Il existe, à la fédération, tout un dispositif qui s'appelle « hand ensemble » et qui a pour vocation d'outiller les personnes sur l'accueil de ce public et la manière de les faire participer à la vie du club. Les dirigeants et éducateurs ont accès à des



stages, des formations, théoriques et pratiques, et disposent d'outils très concrets comme des outils de formation, des guides de séance, des outils pédagogiques. On observe vraiment, sur ce public, une dynamique notamment issue d'une volonté fédérale.

La nécessité de diversifier les partenariats...

Pour ce qui concerne le partenariat de ces clubs, assez logiquement et comme dans pas mal de clubs sportifs, on observe que ce sont la commune et la communauté de communes qui sont les principaux partenaires des clubs de handball. Ensuite, le Conseil général et les conseils régionaux font partie du lot des partenaires financiers, mais à plus petite proportion. Il va falloir qu'on apprenne à nos clubs à aller un peu plus vers ces partenaires comme vers les partenaires privés pour construire des projets. Après, on dénombre quelques opérations de sponsoring, mais la tendance des clubs est d'aller plus facilement et plus systématiquement vers le financement des communes et communautés de communes. Enfin, les sources de financement, qui sont les plus importantes, sont les adhésions et l'autofinancement. Ensuite, au niveau du partenariat plus associatif ou technique, pour l'instant, on observe véritablement que les clubs ne sont pas encore ouverts à des structures socioculturelles, ou alors exclusivement sur des actions ponctuelles. Avec les centres sociaux sont organisées des animations pendant les vacances scolaires, oui, mais des actions pérennes avec des structures centre social ou MJC ou dans le domaine socioculturel ou des associations de solidarité, pas encore. Il va donc falloir que l'on développe des actions plus pérennes avec les structures socioculturelles. Certes, il y a des actions, mais il n'y a pas encore de véritables projets.

L'engagement fédéral sur un plan national facilite l'engagement local...

En conclusion, les deux constats que l'on peut tirer de ces éléments-là, c'est que lorsque la fédération française construit des partenariats et établit des conventions, au niveau national, les clubs, acteurs de terrain au local, peuvent monter plus facilement des actions, des choses se construisent. La preuve avec le milieu scolaire et les chiffres que vous avez pu entendre, qui sont assez parlants là-dessus. La preuve également sur le dispositif « hand ensemble » destiné au public handicapé et la vraie dynamique qui est en train de se lancer là-dessus. Le deuxième constat, c'est que la fédération va vraiment devoir doter ses acteurs de terrain d'outils pour développer des vraies politiques de cohésion sociale avec le handball. Cela fait vraiment partie du projet fédéral de 2012-2016 et des directives nationales.

Serge Milon -

Avant de passer à une première table ronde qui va développer les sujets de l'éducation par l'insertion par le sport, quelqu'un a-t-il envie de réagir ?

Bernard Gallet -

J'ajouterai juste: on se rend compte que les clubs travaillent entre eux. Les clubs de handball travaillent avec l'école mais ne travaillent pas avec les autres partenaires. Ils n'ont pas de conventions avec les missions locales par exemple. Et c'est une dimension qui nous manque. Même si, sur le terrain, les gens font des choses, le rôle de notre fédération, c'est quand même de fédérer. On pourrait donner plus d'ampleur et plus de moyens, de façon à mettre en relation les gens, alimenter le réseau ou créer le réseau, parce qu'on est encore trop centré exclusivement sur le réseau « sport ». Il y a des choses qui se font, mais pour l'instant, ce n'est pas satisfaisant.



© photo : Anne-Laure CHASSET

Table ronde I : Vers un sport accessible au plus grand nombre... vers un sport pour tous...

Serge Milon -

Cette notion de travail en partenariat avec le réseau des autres acteurs éducatifs sur un territoire est importante. Pour l'illustrer, va vous être présenté un extrait du DVD que le service a réalisé il y a 2-3 ans. C'est un outil méthodologique pour aider les associations et collectivités locales à mettre en place une action d'insertion par le sport. Parmi ce qu'on a pu appeler les clés de la réussite, ou les conditions et passages obligés, pour qu'une action d'insertion par le sport réussisse, il y a cette idée de ne pas travailler seul mais de travailler avec les acteurs d'un territoire auxquels on ne pense pas forcément : l'école, le centre de loisirs, la Maison des jeunes et de la culture (MJC), le centre social, les maisons de quartier, etc. Avant de lancer le clip, je vais demander aux personnes de la première table ronde de bien vouloir s'avancer.

Jean-Pierre Breuil, président départemental et régional de l'UFOLEP, qui est la branche sportive de la fédération des œuvres laïques ou de la ligue de l'enseignement. Il est l'auteur d'une opération qui doit avoir une dizaine d'années et qui est l'illustration même d'une action d'insertion par le sport réussie : « Atout Sport ». Georges Augeraud, qui compte 37,5 ans de carrière à la protection judiciaire de la jeunesse en tant qu'éducateur spécialisé. Il a également été président d'associations (MJC, l'auberge de jeunesse) et aujourd'hui président du Comité départemental de cyclotourisme. Mathieu Gagnet, agent de développement du CROS, animateur du réseau REACTISS qui est un réseau d'acteurs facilitant les actions d'insertion par le sport. Il est à la fois un théoricien de l'insertion par le sport, mais aussi un praticien. Jean-Christophe Hortolan, vice-président du Conseil



régional, en charge notamment de la pratique sportive. Voici à présent la présentation d'un des clips qui illustrent l'une des conditions de la réussite, l'un des passages obligés d'une action d'insertion par le sport.

Visionnage du clip « Le projet éducatif », extrait du DVD Le sport : un outil d'éducation et d'insertion, réalisé par la DDCSPP de la Charente en partenariat avec l'UFOLEP de la Charente, le CDOS Charente, le CROS Poitou-Charentes, l'ASJ Soyaux, le CSCS FLEP Soyaux, le CAJ de la Grand-Fond, le club de boxe française et savate de Fléac, le chantier d'insertion ARMADA

Serge Milon -

Ce que je retiens de cette petite séquence, c'est que si on veut que le sport soit éducatif, il faut qu'à un moment, les acteurs, en particulier les éducateurs, soient conscients de son impact éducatif. C'est ce qui transpire dans les interventions des uns et des autres. Vous les avez reconnus, ce sont nos acteurs locaux, nos éducateurs, nos dirigeants, nos sportifs locaux. Et je vous demande d'excuser les coupages ou montages délibérés des propos qui, pour le coup, paraissent un peu affirmatifs, péremptoirs. Quand on oppose par exemple le professeur d'EPS qui a une vision noble, éducative, et l'éducateur breveté d'État qui, lui, se contente du résultat... c'est un raccourci un peu rapide. De la même manière, lorsque Thierry Bordas dit que la compétition en soi n'est pas éducative. On va lui demander tout à l'heure de s'en expliquer. Éducation : Jean-Pierre Breuil, comment, en tant que porteur de la philosophie de la ligue de l'enseignement et de l'UFOLEP, en particulier, vous voyez cela ? Comment l'UFOLEP ou la ligue de l'enseignement réussissent-elles ou essaient-elles de rendre le sport éducatif ?

Jean-Pierre Breuil - Président de l'UFOLEP Charente

L'UFOLEP est liée, effectivement, à la ligue de l'enseignement ; c'est l'une des branches sportives de la ligue de l'enseignement. Donc,

dans la genèse de notre création, on est parti de l'éducation. La ligue de l'enseignement va fêter ses 150 ans. L'UFOLEP a fêté ses 80 ans il y a quelques années, et naturellement, je pense que les gens qui l'ont créée se sont dit à un moment donné : « Dans l'éducation, effectivement, il peut y avoir du sport. » On a vu apparaître, à ce moment-là, l'USEP à l'intérieur de l'école et un sport pour tous en dehors de l'école. Mais un sport qui est différent de ce qui pouvait se pratiquer et qui était connu dans des fédérations sportives. On a créé une fédération affinitaire, qui s'appelle l'UFOLEP, avec une entité forte de multisports, et notre premier slogan était « Une autre idée du sport ». Déjà rien que dans les titres, on voyait bien qu'on avait une approche un petit peu différente et éducative du sport. Il y a maintenant trois ans, on a d'ailleurs changé notre slogan pour dire : « Tous les sports autrement ».

*Une réglementation et une
pratique sportive adaptées...
Des liens étroits avec les
centres sociaux...*

Effectivement, on a adapté toute notre réglementation et toute notre pratique à un sport directement lié à l'activité, mais aussi avec une réglementation qui permet d'être éducatif pour les jeunes et aussi adapté pour les autres publics. Nous ne sommes pas une fédération qui va créer des champions olympiques, qui va créer des champions du monde, on est une fédération de sport loisir, qui permet d'intégrer tout type de population. C'est pour cela qu'en dehors de l'activité pratique, on a créé des liens transversaux, à la sortie de l'école. Avec les secteurs sociaux notamment, on essaye d'éduquer les jeunes qui ne sont pas forcément dans le giron du sport, en les intégrant par le sport, en les emmenant sur des pratiques sportives qui sont différentes de

ce que l'on voit à la télévision : le foot, le hand, même si ce sont des sports nobles. Si ces jeunes ne sont pas dans des clubs sportifs, c'est peut-être qu'ils ont envie d'autre chose. Donc, avec les éducateurs des centres sportifs et centres sociaux, on a essayé, en équipes, de les emmener vers des sports nouveaux. Et là, effectivement, dès qu'ils commencent à entrer dans un gymnase, sur un terrain, la partie éducative, sociologique du sport joue son rôle naturellement. On retrouve de la mixité sociale. On retrouve de la mixité tout court. On rencontre des personnes en situation de handicap. On retrouve toute la population des jeunes qui ne sont pas intégrés dans une structure sportive.

Serge Milon -

L'UFOLEP, vous l'avez dit, part de l'éducation pour arriver au sport ; donc, finalement, c'est un petit peu le cheminement inverse des autres fédérations. Concrètement, comment se traduit l'action d'un éducateur dans sa relation au pratiquant ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont différentes dans la relation entre éducateur et sportif ?

*À la découverte de sports nouveaux...
dans un même élan de socialisation*

Jean-Pierre Breuil -

Je dirais que ce n'est pas forcément différent dans ce qui constitue le rôle d'un adulte vis-à-vis d'un enfant. Ensuite, les méthodes peuvent changer, mais le rôle est toujours le même. Quand on parle du rôle éducatif, il est d'une part sportif, mais il va être aussi sociologique. Après, c'est à l'éducateur d'adapter sa pédagogie. C'est un peu le rôle qu'on a joué autour de cela, c'est à l'éducateur de gérer la problématique. On essaie par exemple de faire de l'auto-arbitrage, de l'autogestion de la manifestation, de la mixité sociale, interquartiers (les jeunes du même quartier ne jouent pas

ensemble, mais sont mélangés en équipe avec des jeunes d'un autre quartier), de la mixité filles et garçons, de façon à ce que l'éducation, la cohésion deviennent naturelles, sans être forcées. La partie sport commence d'abord par une découverte d'un sport. Tout le monde découvre en même temps l'activité, donc tout le monde est au même niveau. Et après, la partie socialisante de l'activité se fait naturellement.

Serge Milon -

Dans une autre séquence de ce même DVD intitulé : Le sport : un outil d'éducation et d'insertion, on voit un animateur, Anthony Deluge, dans le cadre d'« Atout Sport », l'opération de l'UFOLEP. Il explique à des jeunes qu'il ne s'agit pas d'une compétition, mais d'un petit jeu. Durant le jeu, le jeune qui fait de l'auto-arbitrage prend une décision qui est un peu contestée. À ce moment-là, Anthony intervient : « C'est bon, il y a quelques centimètres, on ne va pas forcément refaire toute l'action à cause de ces quelques centimètres. » Est-ce que cette pratique du sport, un peu différente, fait qu'on n'est pas assujéti, justement, à des règles ou bien que l'on s'affranchit des règlements fédéraux classiques ?

Le jeu prime sur l'enjeu...

Jean-Pierre Breuil -

On s'affranchit effectivement des règlements fédéraux classiques, parce qu'on a fait nos propres règlements adaptés par rapport à ce genre de jeu. Et puis, dans nos slogans, le jeu prime sur l'enjeu. Donc, effectivement, à chaque fois que les éducateurs tombent sur un cas de figure où, à un moment donné, l'enjeu dépasserait le jeu, on assouplit la règle de façon à garder toujours comme priorité le jeu avant l'enjeu. À la fin d'une journée de rassemblement, tout le monde a 10/10. On partage un goûter en commun, on s'en va avec une récompense commune, et ce, même



s'il y a eu des tournois. On préserve malgré tout la partie sportive. Et je crois que, dans tout être humain, à tous les moments de sa vie, on est toujours en compétition avec quelque chose. Quand on est dans le sport, il n'y a aucune raison qu'on laisse tomber cette partie compétition, mais ce n'est pas forcément l'essentiel de la journée.

Serge Milon -

Georges Augeraud, l'insertion par le sport, cela évoque quoi chez vous ? Notamment, peut-être pouvez-vous nous dire quelques mots sur ce que vous organisez depuis plusieurs années, la bicyclette avec des adolescents ?

*Le sport... un moyen de
relation plus intense avec les
jeunes en rupture sociale...*

Georges AUGERAUD - Président du Comité départemental cyclotourisme de la Charente

Nous avons surtout en charge des jeunes avec des comportements très difficiles, des jeunes qui avaient eu un parcours de vie chaotique... Le sport s'est révélé un moyen de relation plus intense avec les jeunes. Il ne s'agit pas simplement de rester assis à côté d'eux, mais bel et bien de mettre en place une relation, vers la relation de confiance. Il s'agit de crédibiliser l'image de l'adulte. Les jeunes dont on a la charge, j'ai presque envie de dire que n'importe lequel d'entre nous, avec un vécu tel que le leur, aurait pu être comme eux, un délinquant ou tout du moins avoir des comportements difficiles. Il ne faut pas croire qu'il y a des bons garçons ou qu'il y a des mauvais garçons. Je crois qu'au départ, il y a un individu qui vit dans un milieu et en fonction de ce qu'il apprend... il sait. J'ai appris l'autorité, je connais l'autorité. J'ai appris la chaleur humaine, je connais la chaleur humaine. Si, chez

moi, dans mon environnement, et ce dès mon enfance, il n'y a qu'agression, brutalité, il y a de fortes chances pour qu'une fois adulte, j'aie de grosses difficultés à avoir une relation avec les autres. En tant qu'éducateur, comment créer une relation avec ces jeunes-là ? Le sport constitue une première accroche. Il permet de renvoyer une image de l'adulte différente de celle qu'ils connaissaient. Le sport permet de « canaliser » les jeunes, et c'est alors que l'on voit une certaine quiétude apparaître.

*Utiliser le sport comme un
moyen de valoriser l'individu
à travers l'engagement...*

Pour exemple, j'ai organisé de nombreux camps itinérants en vélo avec ces jeunes. J'y ai moi-même participé. Il ne s'agissait pas de mettre les individus en compétition, mais d'utiliser le sport comme un moyen de valoriser l'individu à travers l'engagement, l'effort fourni. Souvent, les gens ont une piètre image d'eux. Arriver à les valoriser contribue à les amener vers une certaine quiétude. Je comparais ces jeunes à des casseroles d'eau en ébullition. C'était comme si chacun d'entre eux avait tout un tas de choses dans sa tête, qui le mettaient en permanence en ébullition. Si l'on arrivait à les sortir de ce « bouillonnement intérieur », à faire qu'ils atteignent une forme de quiétude, à partir de là, ils commençaient à pouvoir avoir une relation satisfaisante avec l'extérieur. Le sport est réellement un moyen et une source de valorisation pour ces jeunes. Quand on arrivait à leur faire faire 1 000 km en une quinzaine de jours, c'était formidable pour eux. Je me souviens notamment des jeunes arrivant, avec leur vélo, en haut du col d'Aspin ou du col de Peyresourde... les gens s'arrêtaient : « Bravo les gars ! » C'étaient eux-mêmes qui expliquaient ce qu'ils étaient en

train de faire : la traversée des Pyrénées. Et les gens autour disaient : « Bravo, c'est vraiment chouette ce que vous faites ! » Le sourire de ces jeunes montrait leur fierté d'avoir réalisé ce défi sportif. Ces randonnées à vélo, véritable effort physique et sportif, sont des moments de vie où la relation est intense, où ils sont reconnus, où ils sont valorisés, où on leur renvoie une image différente de ce qu'ils subissent habituellement, où ils découvrent aussi un autre environnement. Ils s'aperçoivent qu'ils savent faire des choses qu'ils ne pensaient jamais être capables de faire.

Serge Milon -

En introduction, Georges Jacobs disait : « Peut-être que les clubs font de l'insertion une fois qu'ils ont fait le reste. » À votre avis, en tant que président du Comité départemental cyclotourisme de la Charente, est-ce qu'un club ou un comité doit participer à une action d'éducation de l'insertion ?

Georges Augeraud -

Je pense que cela tient surtout aux gens qui sont à l'intérieur de ce club ou de ce comité. S'ils sont capables de s'asseoir à côté des jeunes et de passer un moment avec eux, de s'y intéresser, de les accompagner et de contribuer à leur redonner des repères... Il est difficile de parler d'éducation, d'insertion à un jeune qui est à l'école, qui redouble sa sixième, qui a trois de moyenne, qui n'a que des zéros. Le sport est un bon moyen d'aborder et de valoriser le jeune si on sait se positionner à côté de lui, l'amener à se valoriser, lui dire : « Non, tu n'es pas nul. Ce n'est pas vrai. Tu es capable de faire des choses intéressantes. » Alors là, on parle d'éducation et là, le sport peut y contribuer. Avec les jeunes, on partait, ils avaient 0 km au compteur et on arrivait à leur faire faire des journées de plus de 100 km. En fin de parcours, des parents nous disaient : « Je ne sais pas ce que vous avez fait à mon gamin, mais c'est formidable

ce qui se passe. » Après, très vite, la vie de tous les jours reprenait et sans continuité de cette démarche, de la reconnaissance acquise ; très vite, les jeunes en perdaient tout le bénéfice et retournaient vers des pratiques déviantes. Tout ceci pour dire qu'il est nécessaire d'inscrire cette démarche dans la continuité. Y compris dans ce qui nous était présenté tout à l'heure au sein de la fédération de handball : c'est au moment où ils ont commencé à écouter les individus, à prendre en compte leurs qualités et à les exacerber et les compléter qu'ils ont eu des résultats aux niveaux mondiaux. L'individu, c'est cela. Si on sait le regarder, l'observer, l'écouter et voir où il peut être valorisé, on peut l'aider, l'accompagner. Le sport est un regard sur le jeune, mais de la part de l'adulte, à côté. Le sport n'est pas que la règle. La règle est nécessaire, mais pas suffisante. Il y a aussi de l'humain. C'est dans la relation humaine que l'on est capable d'avancer avec eux, avec la reconnaissance que l'on a d'eux. Dans le sport, il y a la reconnaissance de l'autre, le respect de l'autre. Il y a un certain nombre de valeurs qui sont importantes et qui font que le jeune, ensuite, pourra avoir une relation normale avec les autres.

Serge Milon -

Quand on vous écoute, si on va plus loin, si on extrapole, on peut avoir peur parce qu'on entend souvent ce discours... On convoque le sport pour résoudre tous les maux de la société, lutter contre la maladie, contre l'obésité, la délinquance, l'échec scolaire... Je connais une fédération qui labélise ses clubs, donne des points en fonction d'un certain nombre de critères et parmi ces critères il y a : « Y a-t-il de l'aide aux devoirs ? » Et donc, c'est un point de plus si vous faites de l'aide aux devoirs. À un moment donné, je me dis : « Attention ! » Georges Jacobs le disait tout à l'heure : « Il faut savoir jusqu'où ne pas aller. Il faut savoir si c'est bien d'atteindre un certain niveau. Attendre que le sport participe à l'éducatif... mais jusqu'où ? »



Georges Auegraud -

Mais quand on est mieux dans sa tête, cela va tout de suite mieux... tout va de pair dans l'équilibre de l'individu.

Serge Milon -

Mathieu, votre réaction par rapport à cela, vous qui avez une vision régionale de l'éducation et de l'insertion par le sport. Mathieu Gagnot est agent de développement du CROS Poitou-Charentes. Il a en face de lui des financeurs mais également des structures qui cherchent des financements. Est-ce que vous n'avez pas ce sentiment-là que, quelquefois un peu vite, systématiquement, on fait appel au sport quand, parfois, la famille a échoué ou que l'on pense qu'elle a échoué en partie, quand les enfants sont malpolis, quand l'école a échoué, quand le centre de loisirs peut avoir échoué, on fait peser beaucoup de responsabilités sur le club ?

Mathieu Gagnot - Chargé de mission au CROS Poitou-Charentes, en charge de REACTISS

Oui, effectivement, de plus en plus et de plus en plus souvent, des dispositifs convoquent le sport, comme tu le dis. Mais moi, je voulais parler de la manière dont on a abordé cette question et dont on l'aborde maintenant au niveau du comité régional olympique. Tout d'abord, on a créé l'action REACTISS : « Réseau des Acteurs à l'Insertion par le Sport », pour étudier ce phénomène d'éducation et d'insertion par le sport et savoir ce que l'on pourrait faire pour pouvoir agir et interagir dans ce domaine-là. On est convenu avec les CDOS de se mettre en situation d'accompagner les gens du mouvement sportif et les gens des secteurs socioprofessionnels concernés. On essaie de se mettre en action pour pouvoir accompagner leur projet, que les projets soient portés par le mouvement sportif ou pas. Donc là, on est en 2005, sur le début de cette opération. Je n'en dirai pas plus.

On invite les ligues et les comités à regarder leurs accessibilités au sens large...

Aujourd'hui, on a choisi d'aborder la question différemment, de contourner un petit peu cette notion de convocation, cette notion de projet. On invite les ligues et les comités à regarder leurs accessibilités au sens large, évidemment, l'accessibilité du club en termes d'infrastructures, de matériel, mais aussi, et surtout, en termes de formation, d'activité et de pédagogie. Tout cela, bien sûr, est tourné vers des publics différents. La démarche s'appelle « Sport et différence ». Elle permet de se décomplexer tout de suite par rapport à cette dimension projet dans laquelle le mouvement sportif est invité à aller. Ce n'est pas facile à dire... là, je parle aussi en tant que dirigeant sportif, on sent... c'est presque une pression finalement, une pression sociale, une pression institutionnelle de devoir répondre à tout cela et - je sais qu'il y a beaucoup de dirigeants sportifs dans la salle - je connais la pression que l'on a déjà pour réaliser l'objet social du club dans lequel on s'investit.

Donc, il y a comme cela des choses qui ont l'air de se rajouter, mais j'ai l'impression qu'elles ne se rajoutent pas finalement, parce que la plupart du temps elles existent déjà, et c'est ce qu'on voit en faisant ces diagnostics « Sport et différence » avec les ligues.

C'est beaucoup plus facile de partir de choses qui se font déjà pour les améliorer...

Là-dessus, on n'a rien inventé, on a regardé ce que faisait l'équitation. L'équitation, depuis quatre ans, mène une démarche « Cheval et différence », où le comité régional va voir dans ses clubs comment ils appréhendent ces publics

différents. Ceci permet de regarder de très près ce qui se fait. Là, on ne parle pas des projets à créer mais on regarde ce qui existe déjà. Et c'est beaucoup plus facile de partir de choses qui se font déjà pour les améliorer et, pour certaines actions, de les ériger en projet quand elles peuvent éventuellement être développées, si la structure a la volonté d'ériger un projet dans ce domaine-là, que ce soit pour répondre à une sollicitation ou parce que cela va dans la logique de l'évolution de la structure.

Et je refais un lien avec la dimension accompagnement sur REACTISS : c'est d'essayer toujours de faire en sorte de prendre en compte évidemment la demande sociale et les publics ; et quand on parle de public et qu'on regarde les projets, naturellement, on se centre sur la personne, c'est important, avec toujours aussi la dimension associative. Il ne faut pas que le projet soit porté juste par une ou deux personnes. Moi, j'ai eu des expériences personnelles et professionnelles dans le domaine de l'insertion, donc demain, au niveau de mon club ou de ma ligue, je peux remplir le dossier tout seul pour avoir la subvention, ce n'est pas très difficile, et puis derrière on arrivera toujours à faire un petit bout d'action. Donc, ce sont des faits d'opportunité que quelqu'un évoquait tout à l'heure.

L'idée, c'est de savoir d'où on part, où on va, par quel chemin on s'y rend...

On navigue un petit peu entre tout ceci : la demande sociale, l'effet d'opportunité, la personne qui va vouloir faire avancer le projet beaucoup plus vite que la musique au niveau du club. Cela pose des problèmes ensuite en termes de pérennité et d'efficacité du projet. Pour le CROS, aider les CDOS à être des ressources sur la dimension accompagnement, se fait évidemment avec d'autres acteurs du réseau, parce que nous

n'avons pas la science infuse dans le domaine, et en essayant de détourner la question avec cette notion de diagnostic. J'emploierai ici une image de ma discipline sportive qui est la course d'orientation : l'idée, c'est de savoir d'où on part, où on va, par quel chemin on s'y rend, et d'intégrer dans cette démarche la dimension du temps puisqu'on détermine aussi à quelle vitesse on veut aller. On sait que pour avoir un impact sur l'éducation, l'insertion de personnes en difficulté ou en situation de handicap, il faut du temps. Il ne faut pas se presser. Il ne faut pas être trop ambitieux non plus. Il faut arriver à installer tout cela de manière assez calme, posée, sans pour autant que ce soit un problème par rapport à l'activité initiale du club. Quand on se réunit pour créer un club de cyclisme, au départ, j'imagine que la motivation principale, c'est le cyclisme, c'est bien le vélo, le cyclotourisme, qui peut permettre, soit naturellement, soit dans le cadre de projet construit comme le camp vélo dont parlait Georges tout à l'heure, de faire un travail spécifique. On le voit bien dans le reportage de tout à l'heure : l'association Armada, représentée par Joss Fouquet, monte des projets de formation et d'insertion d'adultes en difficulté. Projets dans lesquels il utilise le sport. On voit aussi des éducateurs sportifs de clubs qui, dans le cadre de séances traditionnelles, ont tout à fait la capacité de varier les règles, pour amener des situations de jeu ludiques qui permettent aux jeunes et aux personnes de s'épanouir. Et c'est peut-être cela l'aspect essentiel : l'épanouissement.

Serge Milon -

Jean-Christophe Hortolan, vice-président du Conseil régional chargé des sports, président de la commission sport, comment une collectivité locale, et en particulier le Conseil régional Poitou-Charentes, se positionne par rapport à cette problématique du sport facteur d'éducation ?



Jean-Christophe Hortolan -

Alors on a, bien sûr, au niveau de la majorité régionale, un certain nombre d'idées et de valeurs communes. On parle souvent des valeurs du sport. Je souhaite revenir sur deux ou trois choses.

Mettre l'enfant, l'adolescent et l'élève, au centre du système...

Éviter que l'enjeu ne prenne le pas sur le jeu...

Concernant ce qu'a dit Georges Augeraud, par exemple, tout à l'heure : il disait qu'il se retrouvait souvent avec des jeunes qui passaient leur temps à avoir entre zéro et trois comme notes à l'école, au collège, au lycée, et cela continue parce qu'ils ont tout le temps des zéros ou trois. Je me rappelle un formateur que nous avions à l'IUFM, qui était inspecteur de l'éducation nationale (IEN) et qui avait participé à ce mouvement qui a eu lieu dans les années quatre-vingt, quand on s'est dit qu'il fallait peut-être enfin mettre l'enfant, l'adolescent et l'élève, au centre du système. Cette personne était un IEN, à l'époque, mais c'était aussi un directeur de colonie de vacances pendant des années et un entraîneur de saut à la perche de haut niveau : c'était Jean Rousset. Et ce monsieur nous avait beaucoup marqués, parce qu'il portait des valeurs que l'on portait tous et il montrait également les limites du système qui pousse à la compétition et à ce que l'on a parfois évoqué avec Albert Jacquard dans des conférences ou des réunions de formation d'enseignants. Albert dit toujours : « Quand on prend l'aspect compétitif du sport, systématiquement, quand on crée un gagnant, on génère un perdant. » Alors cela, c'est son entrée à lui. Je partage davantage ce que vous disiez tout à l'heure, Monsieur, quand vous déclariez, au nom de la fédération de handball, qu'en fait, c'est ce que l'on va faire du résultat et de la compétition qui pose un problème. Et quand en particulier, comme le disait Jean-

Pierre BREUIL, l'enjeu prend le pas sur le jeu.

Là, on aboutit à l'Afrique du Sud en 2010 et à ce qui, parfois, rend notre tâche collective si difficile parce que tout le monde va penser que le sport, c'est cela. Or, ce n'est pas cela.

Le sport peut aider à passer de l'individu... à la personne...

Si vous voulez, sur le plan philosophique, sur le plan de la politique que l'on peut mener dans la région, on est plus dans cette idée que le sport peut aider à passer de l'individu - qui est un peu le pôle de la société actuelle - à la personne, c'est-à-dire celle qui est capable de monter un projet, comme par exemple avec Georges Augeraud, de prendre un vélo et de faire 1 000 km à travers l'Europe. C'est un peu notre idée générale. En fait, cela ne s'oppose pas du tout à l'idée de compétition, à l'idée d'excellence, mais on est plutôt dans cette vision d'aider chacun à faire de son mieux, à progresser, plutôt que de l'aider à battre les autres, même si, à un moment donné, à la fin d'un match, il y a le plus souvent une équipe qui gagne. Nous sommes dans cette perspective-là, une perspective de profond respect pour le bénévolat, pour l'action bénévole, parce qu'elle participe de l'insertion dans le sport. Nous adhérons tous à cette démarche bénévole. Être bénévole dans le monde sportif aide à faire partie de la société. Cela ne bénéficie pas seulement aux jeunes et aux enfants dont on va s'occuper, mais cela nous aide nous-mêmes à nous intégrer dans la société, cela nous aide à y rester aussi.

Privilégier toutes les initiatives qui permettent de favoriser l'insertion...

Ce qu'on a choisi de faire au niveau de la Région Poitou-Charentes, c'est de privilégier toutes ces initiatives qui permettent de favoriser

l'insertion. Je peux donner un certain nombre d'éléments : dans les conventions que nous passons avec les ligues - nous les passons en collaboration avec la DRJSCS -, nous travaillons systématiquement, le plus possible, sur cet aspect-là. En ce qui concerne l'insertion des personnes en situation de handicap, nos subventions d'équipement en matériel sont réservées à ces personnes et à la possibilité d'intégration des handicapés, avec notamment l'achat de matériel adapté. Actuellement, et en pensant à l'avenir, nous travaillons, dans le cadre de l'insertion professionnelle, avec les acteurs sportifs et les acteurs du monde de la formation, à la conception d'un CFA des métiers du sport. Ce ne sera pas un centre en tant que tel, mais une structure hors les murs où l'on va essayer, avec les ligues, les organismes de formation et la ligue, en particulier, d'aller vers ce centre qui permet de répondre à la fois aux besoins des clubs et également aux besoins des jeunes de s'insérer professionnellement. C'est là une des actions majeures. Après, je pense que dans la salle, une grande partie des personnes connaissent l'action qu'on appelle « l'emploi tremplin ». Il s'agit d'une aide dégressive sur trois ans à l'emploi. Certains l'utilisent plutôt que l'aide que propose l'État : « Profession sport ». Ensuite, nous essayons d'intervenir, comme en Charente, en partenariat complet avec le Conseil général, pour soutenir les écoles multisports. Ces écoles permettent aux enfants de pratiquer des cycles d'activités et de choisir un sport qu'ils pourraient pratiquer régulièrement, sans être obligés de prendre une licence dès la première séance. Ensuite, nous travaillons actuellement - et ceci a fait l'objet d'une discussion récente avec le CROS - sur la possibilité d'envisager, en particulier sur les périodes d'été, des actions concertées avec les ligues pour faire vivre des activités gratuites. On peut penser à des initiatives qu'ont déjà prises, par exemple, la fédération d'athlétisme

et la ligue d'athlétisme avec le « Kid Stadium ». On peut penser également à ce que fait la ligue de volley-ball avec le beach-volley, aux initiatives que prennent des clubs, notamment sur le quartier de Soyaux. Ce travail va se conclure par un grand tournoi de beach-rugby, à la fin du mois de juin. Nous soutenons et développons ces initiatives puisque les collectivités comme l'État, pour mener une politique, ont besoin qu'il y ait des acteurs sur le terrain ; elles ne peuvent rien faire toutes seules.

Serge Milon -

Merci. Peut-être une dernière question que j'ai envie de poser mais un petit peu à la cantonade, à vous quatre et peut-être au-delà. Le sport outil d'éducation d'insertion... Pourquoi le sport peut-il être outil d'éducation d'insertion et comment ?

*On se sert du sport pour être l'outil
qui va rassembler les jeunes...*

Jean-Pierre Breuil -

Pour l'UFOLEP, j'ai une réponse peut-être un peu personnelle. Dans le dispositif « Atout Sport », on se sert du sport pour être l'outil qui va rassembler les jeunes. On va chercher des jeunes qui sont un peu désœuvrés. Comment les rassembler pour pouvoir après commencer l'éducation ? Les acteurs incontournables, ce sont les gens qui travaillent dans les écoles, avec les centres sociaux, avec les écoles de sport et puis, après, il faut orienter, accompagner ces jeunes. La partie éducative commence dès les premiers mots, quand on leur dit : « Est-ce que ce mercredi, jeudi, tu peux venir faire du sport ? ». Là, déjà, on commence la partie réflexion. « Oui, alors jeudi je vais faire du sport. Il faut que je demande l'autorisation de mes parents. Il faudra que je demande mes affaires. Il faudra que je n'oublie rien dans le bus... » Et en fait, la partie sportive, par rapport à la partie éducative, c'est



infiniment petit en temps. Ils vont pratiquer pendant un certain temps une activité parce qu'on va faire un tournoi, mais en fait, entre les matchs, ils sont dans la tribune en train de rencontrer des gens qu'ils ne connaissent pas. Lors du rassemblement final, ils sont dans les arbres du nord Charente pour pratiquer l'Accrobranche et très souvent, ils découvrent à la fois une activité et un environnement qu'ils ne connaissaient pas. C'est alors que l'aspect éducatif devient naturel, et le moyen qui les a rassemblés, c'est le sport. Le sport est alors fédérateur, naturellement, et c'est cela qui me paraît important.

Le sport est outil d'éducation et d'insertion à partir du moment où il permet de valoriser la personne dans une réussite...

Mathieu Gagnot -

En quoi le sport peut-il être outil d'insertion ? Pour moi, il est outil à partir du moment où il permet de valoriser la personne dans une réussite, que ce soit une réussite sportive, le fait de réussir à venir à l'heure, à pouvoir être avec les autres. Si, autour de cela, on construit un projet, que ce soit un programme de cinq séances de sport avec des jeunes qui viennent par une mission locale ou que ce soit au sein d'un club, à partir du moment où il y a cette notion de réussite et de valorisation de soi, le sentiment de satisfaction personnelle, on peut à peu près tout construire et permettre aux gens de s'épanouir.

Ceci peut participer - je pense que c'est une condition forte -, les aider à prendre du recul par rapport à des problématiques qui peuvent soit être résolues dans le cadre de l'action, soit le plus souvent se résoudre à côté. Mais j'aime aussi parler de l'action sportive telle qu'elle se déroule au sein du club où, quand tout le monde est en activité, tout le monde est en short. Même

si certains des acteurs ont pu avoir une aide financière particulière pour la licence - mais cela, on ne le dit pas trop dans le club, cela reste quand même anonyme -, on a cependant cette notion de mixité qui peut exister, alors même qu'il n'y a pas forcément de projet spécifique qui a été fait ; donc, c'est cela aussi, l'insertion par le sport. Et là, le sport n'est pas un outil, c'est juste un fait. Le fait que le sport existe dans cette organisation associative, ouverte à tous, que les gens viennent juste parce qu'ils ont envie d'essayer ce sport-là, peut aussi produire de l'insertion. Mais là, on n'est plus tellement dans la dimension outil. Dans les théorisations qu'on fait sur ce sujet, on a tendance à être quand même beaucoup sur l'outil. J'ai aussi eu une période forte, au début, quand je suis arrivé au CROS : j'étais très branché sur « le sport comme outil », la notion de projet. Mais j'en reviens un petit peu. Je ne sais pas, dans cinq ans, ce que je pourrai vous dire là-dessus, mais voilà mon sentiment aujourd'hui.

Ne pas oublier l'objectif, qui est finalement de faire aimer le sport aux jeunes...

Jean-Pierre Breuil -

Je voudrais rajouter un mot parce que par rapport à tout ce qu'on a dit, il ne faut pas oublier l'objectif. On a parlé d'éducation par le sport. Quand on considère les jeunes de quartier, l'objectif c'est quand même, finalement, de leur faire aimer le sport. Parce qu'on est d'accord sur le fait que de temps en temps il y a des dérives, mais sur l'ensemble de l'activité, c'est quand même largement positif par rapport au reste. L'objectif, c'est quand même de leur faire aimer le sport et l'objectif final, c'est d'essayer de les diriger vers une activité sportive dans un club. Le jour où on a récupéré des jeunes à la sortie de l'école, dans des centres sociaux, qui n'étaient pas fédérés

dans un club, et qu'après une, deux, trois, quatre, dix séances de mixité et d'éducation, ils ont découvert un sport qui leur plaît et qu'ils ont appris que dans le quartier, ils avaient un club à leur disposition qui allait pouvoir leur permettre de s'épanouir, on a réussi. L'opération, elle est là. Il ne faut pas qu'on oublie, dès le départ, quel est l'objectif. L'objectif n'est pas forcément de retrouver les jeunes au sein du dispositif après douze ou quinze séances, même s'ils ont appris des choses. Par contre, si on a réussi à les envoyer vers un club où ils vont pratiquer une activité, le relais, le germe est là. Ensuite, le club, les structures associatives effectueront l'accompagnement du jeune.

Mais le sport n'est pas toujours insertion...

Georges Augeraud -

Le sport n'est pas toujours insertion. Quand un jeune, parce qu'il n'est pas très bon, ne joue pas un match, ne joue pas deux matchs, ne joue pas trois matchs, parce qu'il faut absolument gagner, parce que, comme on l'a dit tout à l'heure, il y a un enjeu, là, ce n'est pas bon. Et en même temps, dans le sport, il y a dynamique, relation, compromis, il y a toutes ces petites choses qui sont éducatives et qui permettent de mieux vivre ensemble, d'avoir une relation et d'être valorisé, d'être reconnu par les autres. Dans le sport, il y a tout ceci et ceci, ce sont des mots qui se rapportent à l'éducation.

Un intervenant

Je suis maire d'une petite ville, et nous essayons, avec l'UFOLEP en particulier, de créer et développer le sport à l'école. Je pense qu'il est absolument capital qu'à l'école primaire, alors qu'on a tous les enfants, on fasse véritablement de l'initiation au sport. Cette initiation se fait à travers l'UFOLEP, mais elle peut aussi se faire très facilement à travers les clubs locaux, parce

que les jeunes nous connaissent, entendent parler des clubs locaux. Je parlerai du basket qui est un relais direct dans ma commune ; je parlerai aussi du rugby qui intervient aussi assez fréquemment, de l'aviron. Il y a d'autres sports. Je crois que si on arrive à donner la culture sport à l'enfant, dès l'école primaire, avant 11 ans, je pense que c'est beaucoup plus facile par la suite. C'est un petit peu mon opinion et il faut que les communes aillent dans ce sens-là, vers le sport dès la petite enfance.

Serge Milon -

Depuis 1982, avec le concours des collectivités locales, on a essayé de mettre en place l'aménagement des rythmes de vie. L'idée étant de mettre à profit les différents temps de l'enfant et notamment les temps où la vigilance peut baisser, comme le disent les chronobiologistes qui étudient le rythme de vie de l'enfant. Faire des mathématiques à 8 h, 11 h 30 ou 13 h 30, ce n'est pas opportun. C'est en tout cas ce que disent les chronobiologistes. Mettons à profit ces moments-là pour faire autre chose et parmi ces autres choses, il y a la culture, le sport. Le dispositif n'existe plus en tant que tel mais heureusement les collectivités, seules, ont souvent pris le relais. Les enfants font connaissance avec la pratique sportive mais aussi avec le club et donc l'éducateur. Et la relation qui se lie entre l'enfant et son éducateur est primordiale dans cette problématique de l'éducation et de l'insertion.

Bernard Gallet -

Différemment de ce qui a pu être dit, ma conception est qu'un sport dit éducatif dépend de la cible. Le sport est éducatif parce qu'on s'occupe des jeunes. Si on propose du sport à des personnes du troisième âge, à mon sens, il ne s'agit pas d'éducation. C'est parce que l'on s'adresse à une cible bien précise et que l'on pourrait dire « en cours d'éducation », comme



les jeunes, les adolescents, que le sport prend une dimension éducative. À mes yeux, c'est donc davantage la cible qui détermine le degré d'éducativité ou d'intégration. Si l'on propose du sport à des jeunes en prison, selon moi, on fait de la rééducation, parce l'éducation a été ratée. L'éducation, le bien vivre ensemble, c'est de l'autonomie, c'est de l'estime de soi, c'est tout ce que qui a été dit, mais il faut toujours penser que c'est la cible qui fait que le sport est éducatif ou autre chose.

Christian Ré -

J'ai entendu parler de sport pour les plus petits, mais où se situe la place des parents ? En d'autres termes, dans la réalisation de vos projets, à quel moment les parents sont-ils impliqués ? À quel moment y a-t-il aussi une notion de projet ? On fait du sport : pourquoi ? Pour qui ?

Serge Milon -

Parfois, il faut lutter contre la pression des parents. J'en connais personnellement qui inscrivent leur enfant au foot pour faire de futurs Zidane. Ils vont exiger que le club apprenne à dribbler, à jongler, à marquer à leur enfant. Je préférerais que le club dise : « On va apprendre la tolérance, le respect et l'hygiène. » Il y a du boulot, et je pense que les parents ne nous aident pas toujours dans ce sens.

Il y a insertion ou éducation par le sport quand il y a un projet...

Jean-Christophe Hortolan -

Je pense qu'il y a insertion ou éducation par le sport quand il y a un projet. Et il n'y a jamais vraiment projet quand il vient de quelqu'un d'autre. Un exemple de projet : celui de l'association Armada ou plus anciennement du CEFOCEP, l'un et l'autre portés par Joss Fouquet que l'on a pu voir dans le film. Nous sommes quelques-uns ici à avoir

connu cette expérience, et dans ce cadre-là, le sport était véritablement un outil d'insertion. Les jeunes qui étaient intégrés au CEFOCEP, leurs éducateurs, leurs formateurs, Joss Fouquet, Gilles Crapoulet, Jean-Claude Lacroix arrivaient à les mettre en situation de projet et à faire en sorte que ces jeunes se disent : « Moi, je vais être éducateur sportif. » Ils réussissaient à mettre ces jeunes en situation de réussite, pas seulement par le sport, mais en particulier par le sport. La notion de projet, à mon avis, est extrêmement importante parce qu'elle conditionne la réussite, y compris celle du sportif dans l'exercice de la compétition. Je me rappelle qu'avant le mondial, j'ai écouté deux ou trois fois Claude Onesta parler. Il disait qu'ils avaient du mal cette année à avoir un projet, un projet de jeu, d'équipe de France, qu'elle avait du mal à venir, cette sauce-là - c'est une sauce qu'on fait monter -, alors que c'est une des très grandes forces de l'équipe de France des cinq, six dernières années, en tout cas, et de ce groupe. Je crois que l'essentiel est là. C'est la même chose que l'instituteur dans sa classe, c'est pareil, c'est faire en sorte que le gamin lui-même soit en situation de projet, et que ce ne soit pas le projet des autres.

Serge Milon -

Pour ce qui concerne la question du rôle des parents, Mathieu ?

Mathieu Gagnot -

Il y a effectivement des exemples de projet d'éducation où les parents peuvent être impliqués mais dans le mauvais sens du terme. Lorsque, par exemple, on impose à l'enfant d'exercer la même activité que le papa, et c'est souvent le cas. On constate fréquemment que l'enfant veut absolument faire la même activité que papa parce que c'est un modèle, son modèle. Par là même, en incitant l'enfant à emprunter cette voie, est-ce qu'on l'aide véritablement ? Est-ce

Le club a un rôle d'éducation des parents...

Je souhaiterais réagir d'une manière peut-être un peu iconoclaste, mais qui n'est pas loin de traduire, malgré tout, le fond de ma pensée. Je pense que le club a un rôle d'éducation des parents. Je pense que l'on peut éduquer certains

L'apprentissage du geste technique s'inscrit dans une logique également éducative...

Loïc Lecanu -

Je souhaite rebondir sur la dernière phrase, le geste technique, l'apprentissage du geste technique ; pour ce qui me concerne, je le mets vraiment dans une logique également éducative. Pour moi, le geste technique possède une vertu éducative. Il m'est arrivé de visiter notamment des clubs de boxe, dans des quartiers pas forcément faciles de banlieue parisienne. On voit pas mal de gamins qui arrivent. Dans les discussions, on se rend compte que la motivation principale des gamins qui viennent dans ces écoles de boxe, c'est au départ d'apprendre la bagarre. Lors des premières séances, les mêmes arrivent, les ados arrivent, et ils frappent comme des sourds. Ils frappent comme des sourds dans un sac de frappe et lorsqu'ils sont en face de quelqu'un, en l'occurrence en face de l'éducateur de boxe, ils ne le touchent jamais. En 10 minutes, ils ne le touchent pas une fois. Lui, il virevolte et avec toute sa technique, il gère le combat. Très, très vite, les gamins enclenchent une réflexion qui est la suivante : « Si je veux progresser, il va falloir que j'apprenne le geste technique. » Et finalement, on a des mêmes qui sont venus pour la bagarre et qui, très vite, inversent un petit peu leur logique et se mettent dans une démarche de progression, dans une démarche d'apprentissage. C'est un petit peu ce que l'on a relevé tout à l'heure. Cette démarche d'apprentissage, ils l'ont oubliée dans un certain nombre de cas et notamment à l'école. Je ne vais pas revenir sur ce que vous avez dit, mais là, pour une fois, il y a un rapport qui se fait : « Moi, je n'ai pas la connaissance. » « Moi, en tant qu'éducateur, je suis là. » « Moi, j'ai besoin d'apprendre et donc je vais changer ma posture, etc. » La technicité, le petit Zidane dont je parlais tout à l'heure, à partir

du moment où il a un bon éducateur - Hugues a été un excellent éducateur football, il l'est peut-être d'ailleurs encore - je pense que le geste technique, la technicité en tant que telle, peut avoir une vertu éducative profonde, mais là, on revient sur le métier d'éducateur, sur le projet qu'il y a derrière. Il y a un certain nombre de travaux et je ne veux surtout pas opposer les deux.

Éviter la spécialisation trop précoce...

René Bonnet - Élu du CROS Poitou-Charentes

Je voudrais rappeler que l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire est obligatoire depuis 1970, que malheureusement, il n'y a pas la moitié des élèves des écoles élémentaires qui font de l'éducation physique et sportive. Jamais aucun pouvoir politique n'a fait respecter cette obligation de l'éducation physique à l'école. Je pense aussi que la puissance publique a sa part de responsabilité dans les dérives qui frappent le sport actuellement. Cette dérive que je regrette par-dessus tout, moi qui étais un éducateur, professeur d'éducation physique, est que, jusqu'à un certain âge, il faudrait éviter la spécialisation trop précoce. Pour en avoir discuté avec pas mal de conseillers techniques, la plupart d'entre eux pensent que c'est une erreur que de spécialiser les jeunes trop tôt et qu'on les sclérose dans des comportements, qu'on les empêche après d'avoir des choix plus judicieux. Je pense que la puissance publique, en basant ses contrats d'objectifs avec les fédérations sur le plan quantitatif presque exclusivement, a fait une erreur qui a amené les fédérations à aller chercher les licenciés de plus en plus jeunes. Je conçois que l'on fasse du tennis à trois ans, ou du handball - je ne veux pas stigmatiser une discipline plus qu'une autre. Mais ne pratiquer qu'une seule et même discipline dès l'âge de 3 ans, je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure solution. On sait que l'enfant a besoin de découvrir et, jusqu'à un certain âge au moins,

de pouvoir expérimenter un certain nombre de choses avant de faire des choix définitifs. Je crois que de ce point de vue, il y a quelque chose à faire pour éviter une certaine dérive qui, à mon avis, porte atteinte, peut-être même au développement du sport. Car quand un jeune s'en va d'une discipline sportive parce qu'il est saturé d'avoir fait uniquement cette discipline-là, ce n'est pas dit qu'il aille vers une autre discipline sportive. Je crois qu'il y aurait quelque chose à revoir là-dessus. C'est Jean-Pierre Breuil qui parlait de l'objectif. Il ne faut pas oublier l'objectif. L'objectif, c'est quoi ? C'est de faire de l'individu un citoyen, c'est de faire de l'individu un homme ou une femme avec toutes les valeurs dont a besoin le citoyen, c'est cela l'objectif final. Les sports - je dis bien les sports - ne sont que des moyens, des outils, mis à disposition des éducateurs pour en arriver là.

Serge Milon -

Dernière réaction, parce qu'il va falloir qu'on enchaîne après.

Une intervenante -

Je réagis en tant que maire et en tant qu'ancienne enseignante. Vous dites qu'à l'école primaire, il n'y a pas forcément beaucoup d'éducation sportive, c'est vrai. Les enseignants ne sont pas forcément formés, mais surtout, ils ont un manque de moyens. Il n'y a pas de salle dans les petites communes. Cela coûte très cher aux collectivités. Dans ma commune, nous avons un éducateur sportif, cela coûte cher, il faut le reconnaître. Les équipements sportifs coûtent cher, les subventions aux associations sportives, tout cela s'additionne et ce n'est pas toujours facile pour toutes les communes. Les toutes petites communes, effectivement, n'ont pas de salle de sports. On ne peut pas faire tous les sports sur un terrain de sport. D'ailleurs, toutes les communes n'en ont pas et toutes les écoles

n'ont pas une salle où pratiquer le sport. Il n'y a parfois que les salles de classe, et ce n'est pas dans une salle de classe que l'on peut faire du sport. Et de ce côté-là, c'est vrai qu'il faudrait certainement réfléchir de manière à ce qu'il y ait des équipements qui puissent être mis en place un petit peu partout.

Un intervenant -

Je rebondis toujours sur ce qu'ont dit les intervenants. C'est bien d'attirer les jeunes, c'est bien de leur montrer un sport, mais à travers ce sport, il ne faut pas oublier qu'il y a une éthique sportive. C'est le rôle des éducateurs de leur donner toutes les bases du sport sur un plan social. Cela s'appelle l'étude sportive et c'est très important pour moi. C'est cela, plus tard, avec l'exemple qu'on pourra donner aux enfants, aux jeunes, avec l'exemple que va leur montrer l'éducateur, qui fera la France de demain.



Table ronde 2 : Approche éducative, approche compétitive, quelle relation ? Quelle combinaison ? Quel projet sportif commun ?

Serge Milon -

L'éducation par l'exemple, en effet, c'est quelque chose qui est fondamental en matière éducative et d'insertion. Je remercie les intervenants de la première table ronde et je demande aux intervenants de la deuxième partie de bien vouloir nous rejoindre : Thierry Bordas, Philippe Maucourant, Sylvie Gautier et Cécile Bignet.

Pour introduire ce deuxième temps, cette table ronde va être consacrée à peut-être approfondir des notions qu'on a évoquées à plusieurs reprises, compétition et éducation, que l'on a tendance à opposer. Certains d'entre vous, d'ailleurs, les opposaient, d'autres disaient : « Non, c'est les deux versants d'une même chose. » On va donc essayer de voir si ces deux notions sont antinomiques ou si elles sont complémentaires. C'est la première chose.

La deuxième chose, une fois que l'on aura vu si

elles sont antinomiques ou complémentaires, sera de voir comment on peut essayer de les intégrer dans ce qu'on appelle un « projet club », ou un projet associatif, ou un projet de développement. En effet, comme c'est le cas pour le CNDS - ce que rappelait le sous-préfet en introduction -, de plus en plus de financeurs exigeront un « projet club », un projet associatif. Ils ne se contenteront plus, comme ils l'ont fait depuis 50 ans, de demandes d'acquisition de matériel.

Un petit mot peut-être, comme je l'ai fait tout à l'heure, pour présenter les différents intervenants. Thierry Bordas, que l'on a vu tout à l'heure, dans le clip vidéo, tenir des propos portant à débat : « Le sport compétitif n'est pas éducatif. » Donc, il va s'expliquer. Thierry Bordas, agent de développement du Comité départemental olympique et sportif

de la Charente, accompagnateur de projets. Vous le constaterez, Thierry a une vision et une réflexion intéressantes sur le rôle et la place du sport, en particulier justement sur son aspect éducatif ou pas. Philippe Maucourant, que les Cognaçais connaissent puisqu'il est l'entraîneur du club de basket, du « Cognac Basket-Ball ». Comme toutes les personnes autour de la table, il a plusieurs casquettes, et des casquettes très intéressantes, puisqu'il est titulaire d'un brevet d'État deuxième degré basket mais aussi du BEESAPT, un diplôme plus polyvalent, transversal, des activités physiques pour tous, pour permettre et développer l'activité physique pour tous, y compris les personnes en situation de handicap, les jeunes, ceux qui viennent moins spontanément à la pratique, les femmes (30 % seulement de licenciées en France). Philippe est aussi titulaire du BEATEP, ce n'est pas un diplôme qui est connu du monde sportif : c'est le brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire. C'est assez rare d'avoir cette double compétence. Philippe Maucourant a obtenu en 2008 le titre du meilleur entraîneur de l'année, titre délivré par le syndicat des entraîneurs. Sylvie Gautier nous rejoint également. Les Cognaçais la connaissent bien également, puisqu'elle aussi a plusieurs casquettes : un DEUG de psychologie, un BEATEP. Vous connaissez l'éducateur sport et il y a l'éducateur jeunesse : c'est le BEATEP. Sylvie est animatrice à l'ASERC mais elle est aussi éducatrice de football au « Football Club de Crouin », et très impliquée dans les instances. Sylvie joue un rôle très important dans le quartier de Crouin, ici à Cognac, auprès des jeunes filles et pour le développement de la pratique féminine. Elle pourra nous parler de sa vision des choses : le sport éducatif, de sport insertion. Enfin, Cécile Bignet, qui travaille à la Direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale Poitou-Charentes et anime, pilote, dirige le pôle sport. Elle est l'interlocutrice des ligues,

des comités régionaux, et surtout l'interface entre les clubs pictocharentais et le ministère, dont elle applique, sur la région, la politique. Elle nous présentera cette nouvelle politique du Ministère des sports et du CNOSF, le Comité national olympique et sportif français, qui est de développer les « projets clubs ».

Thierry, dites-nous ce que vous entendez par : « Le sport de compétition n'est pas éducatif. »

Thierry Bordas - Agent de développement du CDOS Charente

Oui, je savais qu'on allait m'interroger là-dessus. Quand même pour me défendre, à l'époque de la vidéo, j'avais, il me semble, fait un petit développement derrière, mais bon, apparemment, j'avais été coupé au montage. Je profite de l'occasion pour pouvoir m'exprimer. À l'époque, l'argumentaire devait être à peu près celui-ci. J'avais dû dire que je pense qu'à travers de toutes les pratiques sportives, qu'elles soient compétitives, de performance ou de loisir, il y a beaucoup de valeurs qui s'expriment ; on les a citées tout à l'heure : santé, solidarité, dépassement de soi, respect des règles et autres. Toutes ces règles, elles existent, seulement, parfois, je pense qu'en fonction des enjeux et notamment dans le sport de compétition, le sport de performance, il peut y avoir des dérives et toutes ces valeurs peuvent être perverties. À partir de là, on voit apparaître le dopage, la violence, la xénophobie, le machisme... Je souhaite bien évidemment modérer mes propos de la vidéo. Effectivement, il ne faut pas toujours opposer sport compétition et sport éducation. Il faut simplement savoir quel objectif on se donne dans notre pratique de compétition, quelles sont les finalités et surtout connaître, je pense, les dangers et les dérives possibles.



Serge Milon -

Justement, en quoi le sport de compétition peut-il être aussi sport éducation ?

La manière d'aborder le sport de compétition va faire qu'il est éducatif ou pas...

Thierry Bordas -

Je vais citer ce qui se passe en Charente. Beaucoup de clubs charentais, en grande majorité, hormis des fédérations spécialisées, pratiquent un sport de compétition. Je pense que c'est la manière d'aborder le sport de compétition qui va faire ou non qu'il est éducatif ou pas. Celui qui l'aborde en premier lieu face aux jeunes, c'est l'éducateur, c'est l'entraîneur. Certains entraîneurs abordent le sport de compétition en étant dans « l'autorité ». En étant dans l'autorité, il y a forcément de l'éducatif, c'est le rapport à l'autorité. Après, il y a des entraîneurs qui sont dans le « contraindre », c'est-à-dire : c'est ce schéma de jeu, c'est comme cela, c'est moi qui décide et ce n'est pas autrement. D'autres entraîneurs ou éducateurs sont davantage dans le « convaincre ». Là, il y a plus de dialogue, plus d'écoute, cela demande plus de temps mais au final, je pense que c'est plus efficace, cela développe davantage l'autonomie et incidemment, les jeunes en situation sportive sont plus à même de répondre à une situation nouvelle car ils ont développé de l'autonomie. Pour citer un exemple connu, celui de Daniel Costantini qui était en Poitou-Charentes, il n'y a pas très longtemps, sur une conférence sport et entreprise organisée par le CROS. Il disait lui-même que dans sa carrière d'entraîneur, au départ, il était très directif et que, au fur et à mesure, il est passé à une démarche plus participative. Pourtant, il avait les « barjots » en face de lui, des personnalités et tempéraments assez difficiles. Et malgré tout, de sa démarche

participative ont découlé tous les résultats qu'on lui connaît. Voilà ce qui pour moi constitue le lien entre le sport compétition et le sport éducation.

Serge Milon -

Philippe Maucourant, est-ce qu'un athlète est forcément quelqu'un d'éduqué ? Quand on regarde la télévision, parfois, on se pose des questions.

Philippe Maucourant - Entraîneur du « Cognac Basket-Ball »

Je ne suis pas athlète mais je suis éduqué. C'est une question très complexe. Je pense en tout cas que chaque athlète est éduqué à sa manière et que la problématique de l'entraîneur est d'arriver à éduquer l'athlète dans le cadre du projet que l'on souhaite voir aboutir dans la structure dans laquelle on est. C'est ce qui est difficile à mener, parce qu'on touche, en tout cas pour le sportif professionnel, à l'intérêt individuel. Il faut que l'on arrive à faire se confronter deux mondes qui sont le projet sportif du club, collectif, et l'intérêt sportif individuel.

Serge Milon -

Souvent, on oppose nos clubs dans nos quartiers, dans nos villages, nos MJC, nos centres sociaux, qui ont une vision éducative sociale du sport ; on les oppose aux clubs de haut niveau. Le CBB est un club de haut niveau, en quoi pensez-vous que la pratique sportive de haut niveau est éducative ?

Philippe Maucourant -

Je pense qu'elle découle simplement des clubs et des associations que vous citez. Le club de haut niveau ne peut exister sans les tout petits clubs, sans le sport à l'école, sans le sport au collège ou au lycée. Simplement, le sport de haut niveau est l'émergence des meilleurs talents qui se prédestinent à l'élite et on a besoin absolument

que la masse soit présente dans tous les sports, qu'on fasse du hand, du tennis ou du basket.

Serge Milon -

Je sais aussi que le président du club, le président Salmon, ne se contente pas d'avoir cet objectif de pratiques de plus haut niveau, mais il a aussi le souci d'intervenir socialement. Beaucoup de dirigeants parlent ainsi : « rendre à la société ce que la société peut apporter au club ». Qu'est-ce qu'une équipe phare comme celle du CBB, au sein du club ou au-delà, peut apporter à un environnement ? Auprès des jeunes licenciés, par exemple, basketteurs du club, quel rôle peut jouer un sportif de haut niveau d'équipe première ?

Philippe Maucourant -

Différentes actions. On ne va pas faire la promotion du CBB ce soir, mais il y a des actions qui sont mises en place. En ce moment, par exemple, tous les joueurs participent, sur trois mercredis différents, à une action dans les quartiers de Crouin, organisée par la mairie. Ils vont assister aux séances qui sont sous l'égide d'éducateurs et participer comme ils le peuvent. Ils amènent leur image et peut-être l'exemplarité de sportifs professionnels.

Serge Milon -

Il y a une question que je souhaitais poser suite à l'intervention de Thierry Bordas, tout à l'heure. Est-ce que, à un moment, le rôle de l'éducateur n'est pas de prendre l'enfant, l'adolescent, dans sa globalité ? Je pense que souvent, dans nos clubs, nos éducateurs limitent l'individu à un sportif licencié. Est-ce que l'éducation, ce n'est pas aussi considérer l'enfant dans sa globalité - c'est une lapalissade, pardon -, car c'est un être humain, il n'est pas qu'un sportif. Je sais, Sylvie, que dans votre façon de voir les choses, c'est cela qui est important : que ce soit à l'ASERC ou que ce soit au FC Crouin, les jeunes que vous fréquentez ne

sont pas que des sportifs ou des sportives, ce sont des gens avec des soucis ou avec des parents, une école, des camarades. Comment vous gérez cela, la relation ?

Quand les jeunes viennent au club, ils sont d'abord des enfants avant d'être des sportifs...

Sylvie Gautier - Salariée de l'ASERC et vice-présidente du « Football Club de Crouin Cognac »

Pour nous, avant tout, quand les jeunes viennent au club, ils sont d'abord des enfants avant d'être des sportifs. Ils viennent souvent au club parce qu'en réalité, c'est la seule offre sportive qui soit vraiment proposée sur le quartier dans un premier temps. Le souci, c'est d'avancer avec eux, de les respecter, de les faire jouer même s'ils ne sont pas bons, parce qu'à partir du moment où on s'engage en championnat, où ils font partie d'une équipe, ils ont leur place. Ensuite, lorsqu'ils atteignent un certain âge, comme nous sommes un petit club avec très peu de dirigeants, on va essayer de les aiguiller soit vers un autre club, en fonction de leurs qualités footballistiques bien sûr, soit vers d'autres sports ; et c'est ce qui se passe régulièrement à partir de la catégorie 15 ans.

Serge Milon -

J'aimerais vous entendre sur cette opposition sport compétition, sport éducatif ? Y a-t-il vraiment opposition ?

La compétition est importante dans la mesure où ils en ont besoin...

Sylvie Gautier -

Ce n'est pas vraiment une opposition, parce que la compétition est importante dans la mesure où



ils en ont besoin. Ils ont besoin de se confronter à d'autres. Ils ont besoin de se confronter à eux-mêmes, de trouver leur place au sein de cette équipe. La compétition, ils en ont besoin. Sinon, ils ne seraient pas demandeurs de matchs comme ils le sont en ce moment, alors même que l'on est un petit peu embêté avec le temps et que l'on ne joue pas. De toute façon, ils sont sur le terrain quasiment du matin au soir, dès qu'ils ne sont pas en cours.

Serge Milon -

Quand on écoute Thierry, il dit que la pratique sportive compétitive poussée à son extrême, c'est l'exclusion. Quand il faut sélectionner les six meilleurs, on en met quelques-uns sur la touche. Quand on voit les enfants entre eux, même au plus bas niveau, c'est régulièrement tricheries, humiliation... alors bien sûr, le mot est un peu fort mais ils se chambrent, ils trichent, ils se taquent. Est-ce qu'à un moment, la pratique sportive n'est pas intrinsèquement porteuse de valeurs anti-éducatives ?

*Les garçons refusaient de
jouer avec les filles...*

Sylvie Gautier -

Je pense que cela revient à ce qui a été dit tout à l'heure : cela repose sur les éducateurs. À partir du moment où on est capable de faire passer le message auprès des enfants, il ne devrait pas y avoir de dérives. Nous avons une grande majorité féminine dans notre club. Le football, même s'il le devient progressivement, n'est pas un sport pour les filles, pas encore. Bien souvent, les garçons disaient : « Les filles, ça ne sait pas jouer au foot. » Ils refusaient de jouer avec les filles, ils n'acceptaient pas les filles. Or, les valeurs du club de Crouin, dans un premier temps, elles sont là. Elles concernent le respect, l'acceptation des filles comme des garçons, l'acceptation

des enfants handicapés, parce que l'on a aussi des enfants qui sont handicapés et qui viennent au club, qui ont rejoint le club. Toute l'idéologie du club tourne autour d'un échange sur le respect de soi, le respect des parents, le respect de l'éducateur. Au « Football Club de Crouin », à l'inverse de certains clubs où il se dit : « Les parents vont pousser les enfants à devenir des Zidane », on essaie de pousser les parents à s'intéresser à ce que font leurs enfants et à s'intéresser à la vie du club. On travaille sur la citoyenneté, sur l'hygiène, sur le racisme, sur l'alimentation. On fait participer les jeunes à des stages multisports. Tous les ans, on réalise au moins une semaine de camp avec eux, et ainsi, on les sort du quartier. Mais ce qui fait aussi notre force, c'est que l'on n'a pas forcément que des enfants du quartier. De plus en plus de parents de tous quartiers nous amènent leurs enfants, et c'est ce qui crée justement cette mixité très intéressante et qui fait avancer aussi les autres.

Serge Milon -

Thierry ou Sylvie, quels pourraient être les freins d'une action d'insertion par le sport ? Parce que, Sylvie, vous faites vraiment de l'insertion par le sport, que ce soit avec le centre social ou le FC Crouin ; quels sont les obstacles, les difficultés à surmonter ?

*Quand il s'agit de compétition,
la grosse difficulté, c'est
d'impliquer les parents...*

Sylvie Gautier -

Quand on parlait de compétition tout à l'heure, la grosse difficulté, c'est d'impliquer les parents et de leur montrer que l'on arrive à faire prendre conscience aux enfants des règles et des obligations. Un des exemples est celui de la prise de licence. On insiste aussi bien

auprès des enfants que des parents sur le fait que s'ils veulent participer à une compétition, ils doivent avoir une licence. Pour obtenir une licence, des papiers doivent être remplis, signés par un médecin, signés par les parents. C'est une difficulté énorme que l'on rencontre tous les ans : arriver à faire signer les licences, à ce que les enfants nous rapportent les papiers... Ensuite, il y a le manque d'équipements, et cela, c'est vraiment, je crois, l'une des très grosses difficultés que l'on rencontre sur le quartier.

Serge Milon -

Il y a une chose aussi que l'on sait dans l'éducation d'insertion, c'est qu'il est nécessaire de désacraliser les enjeux. Si l'enfant pense que l'enjeu principal est de marquer un point ou un but, la fin justifie les moyens, comme on dit prosaïquement, et par voie de conséquence, tous les coups sont permis pour marquer. Mais en même temps, il faut garder cet esprit, cette émulation, cet esprit de compétition. Comment peut-on concilier les deux ? C'est-à-dire, à un moment donné, comment apprendre au sportif à gérer l'échec ou au contraire à ne pas tomber dans l'euphorie de la victoire ?

Philippe Maucourant -

C'est en mettant en œuvre un suivi longitudinal. Dans le cadre du sportif professionnel, on a affaire à des contrats. Ceci ramène une notion un peu plus complexe. En tout cas, dans ma façon de faire, j'ai des phases de bilan régulières pour expliquer où le joueur se situe, ce vers quoi il doit tendre, quels sont les axes qu'il doit développer et quels sont les points d'achoppement qui doivent absolument évoluer. Mais c'est un travail de très longue haleine. Pour ce qui concerne les jeunes joueurs qui sont en devenir dans le sport professionnel, il est nécessaire de mettre en place un accompagnement. L'éducateur est au centre des débats, puisque cela dépasse le cadre

du travail. Il faut passer beaucoup de temps pour expliquer, pour donner des exemples, pour recentrer. Je suis contre le fait que l'on puisse opposer éducation et sport de haut niveau. Je pense qu'au contraire, le sport de haut niveau fait appel à une dimension, un terme que je n'ai pas entendu : il s'agit de la passion. Je pense que la passion peut être retrouvée chez n'importe quel enfant, et que la passion peut être utilisée à des fins de recentrage, recadrage, pour amener à l'évolution de la personne, de la femme, de l'homme, ou du jeune homme ; mais c'est un travail de très longue haleine.

Serge Milon -

Alors peut-être, Bernard, avant de donner la parole à Cécile, cette question qui plane au-dessus de nos têtes : est-ce que ce sont des notions antinomiques ou complémentaires : éducation, compétition ?

À partir du moment où on se mesure à un autre, ce qui est important, c'est d'accepter ce que l'on est...

Bernard Gallet -

Je pense que la compétition, c'est se mesurer à quelqu'un d'autre. Se mesurer à quelqu'un d'autre tout seul ou en groupe, mais à partir du moment où on se mesure à un autre, ce qui est important, c'est d'accepter ce que l'on est. Cela permet d'objectiver ce que l'on est, sur le plan des confrontations, et ensuite, d'accepter ce que l'on est. En d'autres termes, toutes les conduites dopantes ou déviantes de la jeunesse, cela concerne des individus qui se croient autre chose que ce qu'ils sont, qui se rêvent sportifs de haut niveau. En fait, ils ont une VO2 max toute petite et tentent des pratiques déviantes. C'est ce qu'on appelle les conduites dopantes. C'est-à-dire que lorsqu'on n'accepte pas ce qu'on est, quand



on n'accepte pas le résultat de la compétition, quand on n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé, à s'équilibrer, c'est très compliqué. On a des jeunes qui sont un peu désorientés, qui ne sont pas structurés. La compétition permet de structurer les gens sur ce point de vue-là, et le rôle de l'éducateur est justement d'utiliser la compétition pour mettre le joueur face à lui-même : « Voilà ce que tu es aujourd'hui. Voilà ce que tu as fait aujourd'hui. Par contre, voilà où tu peux aller demain. » Et dans ce sens-là, oui, forcément, la compétition est éducative et nécessaire.

L'éducateur ou l'entraîneur devra donner du sens...

Thierry Bordas -

Pour compléter, je suis tout à fait d'accord, mais à un moment donné, l'éducateur ou l'entraîneur devra donner du sens. De la même manière qu'il pourra donner du sens au geste technique, il pourra donner du sens aussi à la pratique, et ainsi aborder des sujets comme la défaite, ou la victoire, relativiser l'une ou l'autre, rendre les jeunes humbles dans la victoire, ou même plus concrètement, expliquer à un jeune pourquoi il fait du banc, qu'il fait quand même partie d'une équipe même s'il ne joue pas tous les week-ends. Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est un grand entraîneur. Il disait effectivement que quand le jeune sait pourquoi il fait du banc, le jour où il rentre, il se donnera à fond, parce qu'il sait qu'il fait quand même partie de l'équipe.

Philippe Maucourant -

Je voudrais amener une idée peut-être nouvelle, qui est simplement que le sport est le reflet de la société. Le sport de haut niveau, c'est de la compétition, mais la vie aussi, c'est de la compétition. Peut-être a-t-on peur d'apprendre à nos enfants ce qu'est la compétition, mais la

vie elle aussi est difficile. Il faut se battre, et c'est pour tout le monde pareil. Et il ne faut pas avoir peur du mot compétition, de faire de la compétition, honnêtement, sagement, parce que, tout simplement, il va falloir faire de la compétition pour gagner sa croûte ; et peut-être que le sport peut aider à s'en sortir dans la vie.

Serge Milon -

Je me tourne vers ma collègue qui représente l'institution, l'administration, le Ministère des sports. Cécile, comment le ministère conçoit-il cette dichotomie ou complémentarité et qu'est-ce qu'il propose ? Parce qu'il y a quelques jours, je l'ai évoqué, le fameux « projet club » : en quoi est-ce que le « projet club » pourrait permettre à nos associations, comités, ligues et fédérations, de rendre les deux compatibles ?

Il y a deux valeurs assez fortes que le sport de haut niveau peut véhiculer aussi, c'est le respect et l'humilité...

Cécile Bignet - Responsable du pôle politiques sportives à la DRJSCS Poitou- Charentes

Avant de répondre à cette question, je voulais revenir sur le sport de compétition, le sport de haut niveau. Il me semble qu'il y a deux éléments, deux valeurs assez fortes que le sport de haut niveau peut véhiculer aussi, c'est le respect. C'est le respect de soi, le respect de l'autre. Le respect de soi, parce que face à l'effort, et l'effort toujours plus poussé à son extrême, il faut aussi apprendre à se respecter soi, à respecter son corps pour pouvoir l'amener le plus loin possible. Respect de l'autre aussi, parce que lorsqu'on est acteur compétiteur, on sait aussi qu'on peut être sujet à la victoire, mais également à la défaite ; et respecter son adversaire dans la défaite, c'est aussi se respecter soi-même dans la future ou

La deuxième valeur qui me semble importante et que nombre de sportifs de haut niveau doivent avoir en eux, c'est aussi l'humilité. L'humilité face à l'effort, l'abnégation, la persévérance, toutes ces valeurs aussi sont pour moi des valeurs éducatives que l'on retrouve au-delà de la sphère sportive, et qu'on a souvent tendance à annihiler parce qu'on reste focalisé sur des images très médiatisées du sport de haut niveau, qui sont finalement représentatives d'une poignée de ces individus, de ces sportifs de haut niveau et qui, effectivement, entachent les valeurs du sport. Mais il ne faut pas oublier tous ces autres sportifs de haut niveau, plus ou moins connus, qui ont, après des heures et des heures d'entraînement, obtenu un résultat, le meilleur résultat qu'ils pouvaient attendre. Il m'apparaît donc aussi nécessaire de ramener à cette réalité : le sport de haut niveau, ce n'est pas juste ce que l'on voit à la télé, c'est aussi de formidables valeurs qui sont véhiculées ; et il est vrai que, heureusement, nous avons la chance, parfois, d'avoir aussi cette transmission des belles valeurs grâce également à cet effet média.

Si ce n'est pas nouveau, on se souvient en tout cas, en 2011, de ce terme un petit peu fort, énigmatique qu'est la « civiconditionnalité », terme employé par Chantal Jouanno, alors ministre des Sports. Elle est la première à avoir mis l'accent sur la nécessité, pour les clubs, d'avoir une subvention, en échange de la preuve de leur civiconditionnalité, c'est-à-dire de leur action exemplaire en la matière. Cet engagement, Chantal Jouanno, en 2011, l'a imposé. En tout

En 2012, ces grandes orientations, ces priorités, sont reprises aussi par notre ministre des Sports, David Douillet, qui les a formulées d'une autre manière, puisqu'il dit en 2012 : « Le CNDS doit valoriser, renforcer le rôle du club comme étant un vecteur de la chaîne de transmission des valeurs républicaines. » Mais derrière cette transmission des valeurs républicaines, on retrouve encore une fois l'égal accès pour tous à la pratique sportive, la fraternité, le lien social. Donc, on est sur la même orientation.

Et puis, pour marquer aussi le rôle de l'État comme étant un impulseur du développement des initiatives, on est parti d'une idée, qui ne fait pas forcément l'unanimité, qui est que l'association en tant que telle n'est pas forcément, de fait, porteuse de valeurs. Le simple fait de se réunir autour d'un projet commun ne garantit pas des valeurs éducatives, sociales, au sein de cette

même association. Et finalement, formaliser un projet, c'est aussi s'attacher à ce que le club affiche et s'interroge sur les valeurs qu'il souhaite porter. Il est vrai que l'on peut voir le projet de club comme étant une contrainte. On a des échanges assez intéressants avec le mouvement sportif, avec le CROS, sur cet aspect peut-être parfois un peu artificiel que pourrait avoir le projet de club. On répond à cette obligation de projet de club parce que le CNDS nous l'a demandé, parce que si on veut avoir des subventions, on va rédiger un projet de club, mais on peut aussi le voir d'une autre manière. Le projet de club peut être aussi une formidable occasion de se retrouver, ensemble, autour d'une table, et d'échanger sur ce que l'on veut faire de son club. Alors vous me direz, et c'est un des arguments que je peux entendre : « Il y a beaucoup de clubs qui ont un projet mais qui ne l'ont pas formalisé. » Et lors d'une discussion de couloir avec un collègue cet après-midi, celui-ci me confiait : « Je connais une action qui a été inscrite dans un club : le week-end parents-enfants. Le club s'est rendu compte, en faisant cette action parents-enfants que, finalement, elle avait engendré plein d'autres effets. À présent, les parents discutent entre eux, ils viennent dans le club, ils accompagnent leur enfant, parce qu'ils ont plaisir à le voir. Et en plus, le club a même récupéré des bénévoles. Du coup, il y a une dynamique qui s'est réenclenchée. » On voit bien que ce club-là avait un réel projet. Il ne l'avait juste pas écrit. Il ne l'avait peut-être pas formalisé dans les règles de l'art, mais il était bien là, ce projet. Le fait de pouvoir l'écrire, à un moment donné, c'est aussi pouvoir le partager, et je reviendrai à ce que Serge disait tout à l'heure, par rapport au centre de loisirs : écrire le projet, c'est donner à chacun les moyens d'y accéder, de l'intégrer, et de se l'approprier. Parce que bien souvent, le projet, on l'a dans la tête, on l'a discuté avec deux, trois ou quatre personnes, mais un club, ce n'est pas uniquement quatre personnes.

Un club, c'est un ensemble d'adhérents, un ensemble de licenciés, et si l'on veut que ce projet obtienne l'adhésion de tous, il faut que chacun participe à sa rédaction et que chacun l'intègre pour lui donner vie. Alors je sais que c'est ambitieux mais pas impossible. Voilà donc, résumés, je l'espère de manière assez simple, quels sont les enjeux autour de ce projet. C'est premièrement : le communiquer, le faire savoir. Et deuxièmement : redonner vie et redonner une activité à nos associations sportives pour les redynamiser.

Serge Milon -

Je voudrais proposer à M. Coassin, président du Comité régional olympique et sportif, le représentant associatif de toutes les associations de la région, de réagir, parce que comme Cécile Bignet l'a dit, l'État impulse, mais il n'est pas seul. Cette notion de « projet club » est portée également par le CNOF au niveau national et donc le CROS au niveau régional. Donc, Président, comment voyez-vous l'exigence nouvelle, partagée par l'État et le mouvement sportif, d'imposer ou tout du moins d'encourager fortement nos clubs à présenter un « projet club » ?

*Le "projet club" existe parce
que l'association existe...*

Gérard Coassin - Président du CROS Poitou-Charentes

Vous l'avez dit, le « projet club » existe parce que l'association existe. Je voudrais peut-être partir d'un peu plus loin avant d'arriver à la réponse que vous attendez. Toutes les communautés ont une faculté de favoriser, d'être un creuset d'insertion. Toutes les communautés, et à plus forte raison si les communautés sont associatives, parce qu'il y a une démarche de participation plus grande ; et donc, inévitablement, les mouvements

sportifs, qui représentent des associations sportives, ont, pour avoir constitué des clubs, eu et entretenu, au fil du temps, l'idée de projet. L'idée d'être ensemble pour faire progresser et avancer le club. Je n'en connais pas qui n'ont pas envie de progresser, ensemble, collectivement. Donc, ce projet existe, mais il n'est pas toujours formalisé. Cette formalisation dépend aussi de la manière dont elle est présentée. Si elle est présentée comme un doute, exprimé par la puissance publique qui dit « j'impose », comme vous l'avez dit, alors se manifeste le doute. Cela insinue que les clubs n'auraient pas de projet. Là, forcément, on prend le risque d'une réaction vive du mouvement sportif et elle peut arriver. Si, par contre, l'aide ou la formalisation se présente comme une démarche de progression d'un projet existant, dans ce cas-là, cela peut avoir des vertus et mobiliser les acteurs. Je crois donc qu'il faut présenter ce « projet club » d'une manière souple et progressive. C'est dans cet esprit, et surtout pas par l'obligation invitant au doute, mais bien dans une démarche de progrès, que nous, CROS, nous aidons les acteurs du mouvement sportif à formaliser leur projet.

Serge Milon -

J'aimerais aussi avoir votre réaction sur ces deux thèmes, éducation - compétition. D'après vous, sont-ils complémentaires, voire se nourrissent-ils l'un de l'autre, comme le disait le sous-préfet Tardieu, sont-ils complémentaires ou antinomiques ?

Gérard Coassin -

Toute communauté est un creuset à l'insertion formidable, qu'elle appartienne ou pas au sport, bien évidemment. Ces communautés peuvent concerner tous les publics et bien sûr, elles concernent en premier lieu, plus facilement, les jeunes dans la démarche de l'insertion. Pourquoi ? Parce que les jeunes, on les a placés,

dès leur naissance, dans l'état de réception, et puis, au fur et à mesure de l'avancement dans la vie, forcément, on est moins réceptif, parce qu'on s'est forgé une conviction, une vision. Mais, malgré tout, même si on est plus âgé, on peut être réceptif, on peut être ouvert au progrès et donc à l'insertion de nouvelles valeurs éducatives. Cela, je le crois foncièrement.

Je crois aussi que les communautés ne s'accomplissent que par les hommes qui les animent, et donc par la valeur humaine et sociétale des animateurs qui conduisent ces associations, ces sociétés, ces communautés. C'est toute la dimension, le charisme, la vision, le projet, que peut avoir chacun des acteurs qui fait l'animation.

Quand on bascule vers les communautés sportives et les associations, quelle différence y a-t-il entre la communauté sociale, qui est un creuset naturel, normal, d'insertion, et la communauté sportive, qui en serait un plus grand encore ? Et bien, c'est parce que le sport implique le visible, le visible de l'être humain qui est le physique. Quand on implique le physique, forcément, c'est le premier élément de langage ou de relation à l'autre. Forcément, quand on parle des publics en question, ceux qui sont à insérer, ce n'est pas nécessairement par les idées qu'on va les capter, par les échanges d'idées ou par la puissance de ces idées, mais le sport justement, leur premier mode d'expression, c'est l'expression physique. Le sport appelle, implique le physique et il est donc normal qu'on travaille sur cette dimension. Les associations sportives ont des facultés encore plus grandes pour insérer ces publics particuliers, qu'il faut faire réussir dans la société. On se sent une grande responsabilité et on l'a toujours eue. Tous les acteurs, tous les présidents de club, tous les présidents des associations sportives ont forcément cette conscience parce que tout ce qu'on a pu évoquer se produit tous les jours. Je parle de ces problèmes, qui ne sont pas



que de la problématique sportive, mais qui sont des problèmes de relation à la société, de relation à soi-même, tous les problèmes que, naturellement, les gens peuvent exprimer, à plus forte raison si la voix du physique est le mode principal d'expression.

Serge Milon -

Des réactions, questions ?

Bernard Gallet -

Pour revenir et compléter par rapport au projet de club, à la fédération de handball, il y a 18 ou 20 % de clubs qui n'ont pas de projet écrit ou pas forcément partagé. Je pense qu'il y a des associations qui ne méritent pas l'argent public, des associations qui vivent pour elles. Moi, par exemple, je fais partie d'un club de randonneurs. On va se balader, on fait un pique-nique. On ne mérite pas d'argent public. Par contre, à partir du moment où on demande de l'argent public, il est normal de rendre des comptes. Et finalement, on se rend compte qu'on ne construit pas le projet DU club, mais un projet POUR les autres. Quel est le projet, quelle est l'action du club pour le mieux vivre localement ou le mieux vivre dans la société ? Et c'est cette dimension-là qui est intéressante. C'est-à-dire qu'il y a des associations qui le font naturellement. Il y en a d'autres à qui on demande d'écrire, de formaliser, et ceci les choque ou les met en difficulté. Et finalement, l'association se heurte à la question de l'évaluation : comment mesure-t-on le mieux vivre ? Quel est le type d'action à réaliser et comment va être mesuré le mieux vivre pour que je puisse bénéficier de 100 € ou 200 € de plus pour mon association ? On parle donc bien d'un projet de club pour les autres.

René Bonnet -

Je trouve que l'on met le mot « sport » à toutes les sauces. J'entends parler de salles de sports où les

gens vont pratiquer une activité physique pour leur bien-être personnel. Je trouve cela très bien, mais est-ce que c'est véritablement du sport ? Est-ce qu'il y a une culture commune ? Est-ce qu'il y a un partage de valeurs avec les autres ? Est-ce qu'il ne faudrait pas que le mot « sport » puisse être une appellation contrôlée, en quelque sorte, et qu'on n'en fasse pas n'importe quoi ? J'entends parler de coach sportif, des gens qui ont sans doute des qualités, qui vont voir des gens à domicile et qui leur apportent une assistance pour leur bien-être personnel. Est-ce que c'est du sport ? Je ne sais pas. Pour moi non.

Serge Milon -

Les échecs sont un sport mais le ménage n'en est pas un. Ma femme me dit souvent : « Je me fatigue plus à faire le ménage qu'à jouer aux échecs. » Sport et activité physique ne sont pas liés. C'est sûr. Je voudrais à présent que Thierry Bordas rebondisse sur une question que Philippe Maucourant a évoquée avec sa casquette d'entraîneur de club de basket de haut niveau. Le rôle que peut avoir le joueur en équipe première, qui lui, est vraiment dans une logique compétitive ? Quel rôle peut-il avoir auprès des jeunes licenciés, au sein d'un même club ? Quelle influence la star, à tous niveaux – parce que très vite, les petits ont des yeux admiratifs envers les joueurs de l'équipe première – quelle influence peut-elle avoir sur l'éducation de l'enfant ?

*Le joueur de haut niveau
est un moteur et souvent un
modèle, un exemple...*

Thierry Bordas -

Tout d'abord, je pense qu'il est un moteur. Comme vous l'avez dit, c'est souvent un modèle, un exemple. Je sais que pour la plupart des clubs, en Charente, les joueurs de l'équipe première - je

parle en tout cas des sports collectifs - souvent, les meilleurs joueurs sont également des éducateurs. On les retrouve le samedi après-midi ou le samedi matin, ou le mercredi, ou sur des actions bien précises avec les jeunes. Pour avoir été jeune, à l'époque, et encadré par des modèles, des joueurs de l'équipe Une, moi je les regardais avec de grands yeux écarquillés. Je pense donc qu'il est vraiment très motivant pour un jeune d'être aux côtés d'un modèle. Et puis, à un niveau un peu plus élevé et pour parler de la discipline basket, on peut évoquer ce qui s'est passé avec les joueurs français de NBA. Ils sont revenus dans leurs clubs formateurs, et je pense que cela a été, pour le basket français, un élan énorme pour les clubs et les départements qui ont eu la chance de recevoir ces athlètes de très, très haut niveau. Et en termes de communication pour le basket et d'adhésion de futurs jeunes, je pense que cela a dû être un véritable booster.

Le sport à tous les niveaux implique le respect de soi, le respect de l'autre et a des valeurs éducatives...

Sylvie Gautier -

Je voudrais revenir sur ce qui a été dit tout à l'heure. Vous avez dit que le sport de haut niveau impliquait le respect, le respect de soi, de l'autre. Je crois que le sport à tous les niveaux implique le respect de soi, le respect de l'autre et a des valeurs éducatives, que ce soit dans une pratique de haut niveau ou pas. Après, ce n'est pas parce qu'on ne joue pas dans un club de haut niveau qu'on ne peut pas emmener les enfants rencontrer des joueurs de haut niveau, échanger avec eux, de manière à ce qu'ils se rendent compte de tout ce que cela implique. Parce que, évidemment, ils rêvent tous, même à un tout petit niveau, de devenir des Zidane, bien sûr,

mais ce qu'ils ne voient pas, derrière, c'est ce que cela implique : les contraintes, les rigueurs à l'entraînement, la présence, les horaires, la ponctualité, l'alimentation, l'hygiène... Tout cela, ils ne le voient pas et c'est important. Le fait de les emmener justement rencontrer des joueurs, des joueuses, même si ce ne sont pas des professionnels, de manière à ce qu'ils prennent conscience de ces difficultés et du chemin qu'ils vont avoir à parcourir s'ils veulent arriver à ce niveau-là.

Georges Jacobs -

Au risque d'être un peu provocateur - mais j'aime bien être un peu provocateur - je trouve qu'à l'issue de cette soirée, les échanges ont quand même été un peu tristes. On a évoqué des valeurs qu'on partage tous, évidemment : le respect, la solidarité, etc. Mais, lorsque j'entends tout à l'heure que le but du sport c'est la citoyenneté, je me dis que si jamais un jeune était là, aurait-il envie de faire du sport ? Quand on dit que lorsque l'on rentre dans un club, on voit affichés les mots « tolérance, respect », je suis d'accord, mais est-ce que c'est vraiment incitatif à faire du sport ? Peut-être à convaincre les parents, mais le gamin qui voit cela ? Je crois qu'il y a quand même un terme, qui a été prononcé par Philippe Maucourant : il a parlé de passion ! C'est tout de même un élément important et qu'il faut développer, de même que la notion de plaisir. J'aimerais évidemment qu'il y ait tolérance, respect, mais qu'il y ait aussi plaisir, que l'on s'éclate. Alors, je sais bien que ce n'était pas l'objectif de cette soirée, mais je crois quand même que c'est une composante essentielle à garder et maintenir dans nos « projets clubs » : cette notion de plaisir et d'être heureux d'être ensemble et de s'éclater, comme on dit. Voilà le ressenti que j'avais un petit peu de cette soirée.



Un intervenant -

Un ou deux intervenants ont parlé de bénévoles. Les bénévoles, souvent, deviennent éducateurs. Et quand je vois toutes les qualités qu'un éducateur doit être capable de revêtir, je pense que les éducateurs doivent être véritablement formés et multi-compétents. Moi, j'ai été 15 ans dans un club de football, je constate que l'on va avoir d'énormes difficultés à recevoir des jeunes et être capable d'assurer l'encadrement. Parce qu'un club, ce n'est pas une seule personne. Des éducateurs, il en faut beaucoup. Beaucoup d'éducateurs formés avec le niveau de compétence que l'on a senti ce soir, cela ne va pas être évident. Dans les petits clubs, même dans les petits clubs de campagne, on reçoit des gamins et c'est ceux-là qu'il faut encadrer, éduquer. On devrait être capable de leur inculquer toutes ces valeurs qui ont été évoquées ce soir. Les jeunes, on doit les recevoir, on ne doit pas les choquer, les gamins, et finalement, il faut leur faire comprendre et acquérir toutes les valeurs dont on a parlé ce soir, les y amener à travers le sport. Et tout ceci doit être transmis par un éducateur. Pour nous, le club, justement, pour couvrir toutes les équipes, on avait énormément de difficultés à avoir des éducateurs qui fassent passer le message correctement. Lorsque j'étais président, je sentais bien qu'il y avait des gens qui ne faisaient pas passer le message comme il le fallait, mais il faut bien faire avec les gens qui sont disponibles et volontaires. Alors la formation est très importante, mais il n'est pas facile de former autant d'éducateurs que nécessaire.

Serge Milon -

Je pense qu'il ne faut pas tomber dans l'excès inverse non plus. Trop souvent, j'entends des clubs dire : « On n'a pas de bénévole donc on prend ceux qui sont prêts à partir. » Pour passer moi-même du temps sur les terrains, dans les gymnases, dans les stades, je vois des gens qui n'ont rien à y faire, qui tiennent un discours, qui

ont des attitudes, des mots, du vocabulaire violent voire dangereux... J'ai entendu des choses qui m'ont choqué dans la bouche d'éducateurs, qui sont des papas, des papis, qui ont vu des matchs à la télé et qui pensent pouvoir s'autoproclamer éducateurs. Non ! À un moment, le dirigeant, même si c'est difficile, doit savoir dire non. Il faut le faire intelligemment, avec tact et diplomatie. Et ce n'est pas une question de diplôme, c'est une question de savoir être, d'état d'esprit, d'éducation. Pour faire de l'éducation, je pense que l'éducateur doit être lui-même éduqué.

Un intervenant -

Mais ce n'est pas toujours facile. Et nous nous sommes posé la question au sein du club. Doit-on accueillir tous les gamins ? Parce que, selon les périodes et les événements sportifs nationaux, certains mouvements se créent. En ce moment, par exemple, il y a une affluence de demandes vers le handball. Et puis, certaines années ont été meilleures pour le football, il y a eu affluence. Tous les gamins avaient envie de venir jouer au foot. Et ne pas accueillir, ne pas prendre un gamin qui a envie de venir jouer au foot, c'est difficile. Et c'est d'autant plus difficile d'accueillir tout le monde sachant que, par manque d'encadrement formé, on ne sera pas en mesure de transmettre toutes les valeurs que l'on devrait. Madame le Maire, tout à l'heure, disait que les moyens financiers n'étaient pas toujours faciles à obtenir. Je dirais que pour ce qui concerne les moyens humains, ce n'est pas facile non plus.

Romuald Carry - Adjoint aux sports, ville de Cognac

Je souhaite parler pour les clubs qui ne sont pas tous présents. Il y a 42 clubs sportifs sur la ville de Cognac. Je suis aussi enseignant en SEGPA avec des élèves en grande difficulté. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites aujourd'hui et qui m'ont plu. Mais sans jeter un pavé dans la mare,

j'aimerais bien poser deux petites questions aux représentants de l'État. L'enseignement sportif a été sacrifié. Les clubs ont énormément de difficultés à avoir des éducateurs. Je crois qu'il existe toujours des brevets d'État. Nous avons beaucoup de jeunes en difficulté qui n'ont pas de projet professionnel. Pourquoi l'État, d'une manière ou d'une autre, ne pourrait-il pas aider ou ramener une aide importante aux associations sportives par le biais d'emplois ou d'aides à l'emploi stables, pour permettre à tous les clubs d'avoir des éducateurs diplômés ? On a des sports en grandes difficultés qui ont besoin d'éducateurs techniques. On peut citer le judo, on peut citer le tennis de table, le badminton. Tout cela, ce sont en plus des associations et des fédérations pauvres, dites pauvres, qui ont aussi ces difficultés.

La deuxième question : il y a aussi des fédérations riches. On entend parler de sport compétition, on entend parler de sport professionnel. Pourquoi - et là, je m'adresse plus au mouvement sportif - pourquoi, avec ces fédérations riches, sport collectif, rugby, foot, handball, tennis, n'y a-t-il pas de retombée, de formation ? Pourquoi, quand la fédération récupère énormément d'argent, par le biais de la publicité, du droit à l'image, n'y a-t-il pas une plus grosse part reversée aux petits clubs, pour justement pouvoir amener un maximum d'enfants dans ces clubs ? Je voudrais réellement avoir des réponses, parce que nous sommes, à l'échelon local, en grande difficulté. Personnellement, je suis sur le terrain, dans une petite ville, nous avons de gros soucis économiques. Bien entendu, on vient me voir pour me demander de l'argent, des subventions, c'est normal, et moi, je ne peux que répondre : « Écoutez, c'est difficile. On ne peut pas vous aider davantage. Et peut-être même que l'on va devoir vous aider moins. » Et à côté de cela, on voit des fédérations riches qui ne soutiennent pas, voire qui infligent d'énormes

contraintes à ces petits clubs. Je suis étonné qu'il y ait encore des présidents de petits clubs, quel que soit le sport, qui soient encore capables de vouloir donner autant de temps et avoir autant de contraintes, sans retour.

Serge Milon -

Cela retombe malgré tout, et de plus en plus via la fédération de football, en particulier, de tennis également. Il y a des systèmes de péréquation, de retour... peut-être pas autant qu'on le souhaiterait, mais cela retombe.

Johnny Rougier - Président du district de football de la Charente

Alors très synthétiquement, je voudrais reprendre quatre éléments principaux qui sont l'objet de cette soirée : s'appuyer sur un projet de club, et travers le projet de club, l'insertion et l'éducation.

Concernant le projet club, une personne l'a dit tout à l'heure, tous les clubs, quels qu'ils soient, petits ou grands, ont un projet, un projet reconnu, un projet rédigé. Ce n'est pas le cas pour tout le monde. Ceci dit, demain, pour aller chercher des subventions, il va très certainement nous falloir aider ces petits clubs de manière à aller chercher des aides financières. Car ils n'ont pas forcément la compétence pour réaliser et rédiger un projet suffisamment éloquent. C'est une première chose. Le district du football de la Charente, en particulier, s'est investi dans cette tâche-là pour diffuser l'information aux clubs et éventuellement les aider et les accompagner pour rédiger leur projet.

Deuxième chose, en ce qui concerne l'insertion et l'éducation, je vous parlerai à travers mon expérience et notamment avec mes deux casquettes. J'ai été directeur de l'union économique et sociale sur Angoulême, qui avait pour objet d'insérer de jeunes adultes et adultes dans le monde professionnel. Donc, l'insertion,



je sais ce que c'est. On pourra insérer des personnes avec d'autant plus de facilité si elles sont bien éduquées. Le maillon essentiel, c'est donc d'éducation. L'éducation qui, effectivement, officie pour éduquer. Je crois qu'il y a trois éléments qui sont importants dans notre société, pour éventuellement aller vers une société mieux éduquée. Il y a d'abord les parents. Il y a le corps enseignant et puis les éducateurs que nous sommes tous, à partir du moment où on s'occupe d'une association et où on veut transmettre des valeurs. Il faut donc s'appuyer d'abord et avant tout sur l'éducation.

Troisième élément, vous avez parlé de formation. Jean-Louis a parlé de formation et il est certain qu'on demande de plus en plus aux clubs de former des éducateurs. Pourquoi ? Parce qu'on sait pertinemment que les enfants, et surtout les parents, seront davantage séduits à partir du moment où ils mettront leur enfant dans un club où il y a des gens compétents, et donc des gens formés. La formation, elle se fait à deux niveaux : au niveau du district, nous proposons effectivement des formations : initiateur 1, au niveau de la ligue, initiateur 2 et brevet d'État. Il existe des aides en provenance des districts, de la ligue, pour faciliter l'accueil et la transmission des informations, pour l'obtention du diplôme. Mais, malheureusement, il n'y a pas beaucoup de candidats. Je reviens sur le bénévolat. Il est vrai que les bénévoles sont sollicités un maximum et, de temps en temps, malheureusement, par manque de temps, ils refusent un certain nombre de formations qui leur sont proposées pour maîtriser davantage leur tâche. En clair, la formation existe, encore faut-il que l'on ait des volontaires. Ceci dit, le district est toujours en relation avec les éducateurs, au niveau du département et de la jeunesse.

Le quatrième élément concerne les aides que peuvent éventuellement apporter les fédérations sur la réalisation d'installations. La plupart du

temps, dans toutes les fédérations, il y a des normes à respecter pour pouvoir organiser et accueillir certaines compétitions suivant les différents niveaux de pratique. Je vais m'appuyer sur l'exemple que je connais très bien, le Fonds d'aide au football amateur, qui n'est ni plus ni moins que le reversement des droits de télévision, de l'ordre d'environ 3 à 5 %. C'est effectivement ridicule, mais cela existe. Cette reversion, elle est ensuite ventilée et distribuée, en fonction des objectifs de chaque club, au regard des obligations. Mais ce n'est pas particulièrement lorsqu'ils ont une obligation qu'ils mettent leurs installations aux normes, voire améliorent les installations. Tous ces éléments-là, ils existent. Alors, j'ai parlé de quatre éléments qui me paraissent déterminants, mais je vais en profiter aussi pour parler d'un autre sujet. Tout à l'heure était évoquée la citoyenneté. Il est bien entendu que la citoyenneté est quelque chose qui nous tient à cœur, et pour plusieurs raisons. Parce que c'est déjà dans notre philosophie, mais aussi parce qu'il y a des obligations. La Fédération française de football cite la citoyenneté parmi les thèmes abordés dans les conventions d'objectifs. Une nouvelle fois, il a été fait référence à la mésaventure de l'équipe de France lors de la Coupe du monde. C'est vrai, c'est une référence, c'en est une, mais une mauvaise. Il faut cependant s'appuyer dessus pour pouvoir considérer qu'il ne faut surtout pas faire comme cela. Mais c'est quand même un petit peu assommant d'entendre ressasser cet événement. Cette information-là, que j'entends bien souvent et dans bien des conférences, j'essaie systématiquement de la dénoncer en partageant complètement cette réflexion : ce n'est pas bien, ce qui s'est passé. Pourquoi cela s'est-il mal passé ? Est-ce un problème d'éducation ? Oui. Est-ce un problème de management ? Oui. Est-ce un problème au niveau de l'institution de la fédération des managers de la fédération ? Oui.

Tout cela veut dire quoi, finalement ? C'est du professionnalisme. On est professionnel ou on ne l'est pas. Et au regard de cela, il y a aussi le respect des engagements. Dans tous les métiers, quels qu'ils soient, à partir du moment où on signe un contrat, à partir du moment où on signe une licence, à partir du moment où on adhère à un projet, on doit le respecter. On est éduqué pour apprendre à respecter ou on ne l'est pas. En d'autres termes, on revient toujours à l'éducation.

Serge Milon -

Merci, Président. Il y avait plusieurs questions dans le propos de Monsieur Romuald Carry, adjoint aux sports de la ville de Cognac. Mais peut-être que l'on peut faire un petit point particulier sur l'emploi. En effet, ce n'est pas pérenne, ce n'est pas de l'emploi de longue durée, mais je vais demander à Cécile Bignet de nous parler du partenariat, pour le coup intéressant, entre un État d'une couleur et une Région d'une autre couleur, pour aider encore plus les clubs, toutes les associations, et les clubs de sport en particulier, par les contrats aidés. 150 nouveaux contrats viennent s'ajouter à ceux qui étaient prévus initialement.

Cécile Bignet -

Très rapidement et sans trop m'étaler sur les dispositifs de droit commun tels que le CAE ou d'autres dispositifs, je rappellerai simplement que dans le cadre des directives du CNDS national, un dispositif d'aide à l'emploi a été mis en place, notamment pour ce qui concerne les emplois à forte utilité sociale ou à forte utilité territoriale. Ce sont des emplois aidés, non pas d'une manière dégressive sur quatre ans, mais à un taux stable durant quatre années, pour accompagner justement des associations sportives, lorsqu'elles ont un projet d'utilité territoriale ou d'utilité sociale. Et puis, au-delà de ces dispositifs, il existe un autre dispositif du Ministère des sports

qui est le « parcours animation sport » (PAS), qui concerne très précisément les jeunes en difficulté d'insertion et leur propose, au travers d'une formation, de devenir éducateurs sportifs. Le parcours animation sport est un dispositif qui permet à des jeunes qui ont un très faible niveau scolaire de s'insérer par le biais d'une formation, dans le champ du sport notamment. En Région Poitou-Charentes, l'objectif - vous me direz que c'est peut-être peu à l'échelle des difficultés que vous pouvez rencontrer - est de 40 PAS qui devraient être financés en partenariat avec les crédits du budget sport et puis les aides à l'emploi de droit commun. Pour revenir aux aides à l'emploi dans le cadre du CNDS, Monsieur Hortolan, tout à l'heure, a évoqué le dispositif « plan sport emploi ». Pour ce qui concerne les plans sport emploi en Région Poitou-Charentes, nous nous sommes fixé, dans le cadre de la commission territoriale, une cible de 20 % d'aides à l'emploi et également une cible de 20 % d'aides à la formation, parce que, effectivement, pour qu'il y ait de l'emploi, il faut aussi susciter des envies, des formations. Ces deux aspects sont donc extrêmement liés. C'est une question à laquelle nous accordons une attention particulière. On ne pourra pas résoudre tous les problèmes de formation ni tous les problèmes d'emploi, néanmoins, on s'y attache particulièrement, et tout cela en lien, bien entendu, avec le projet associatif et le projet de club. La Région Poitou-Charentes, dans ce cadre-là, a aussi des dispositifs phares avec des orientations particulières. Enfin, je souhaiterais rappeler que les aides au mouvement sportif associatif, que ce soit au niveau national ou au niveau territorial, sont en augmentation régulière depuis une dizaine d'années. Les associations sportives sont aidées régulièrement. On a notamment mis en place, en Région Poitou-Charentes, un dispositif particulier pour aider les petits clubs à se développer, pour les aider



dans leur fonctionnement, en réseau avec les comités et les ligues. Ce dispositif leur permet de bénéficier de manière directe ou indirecte de ces aides lorsqu'elles participent à la conduite d'un projet.

Bernard Gallet -

En lien avec ce qui a pu être évoqué, ce serait une grave erreur de croire que seuls les éducateurs ont une valeur éducative ou sont capables de développer des liens sociaux. Je pense que les bénévoles, les présidents, les trésoriers, tout le monde a ce rôle dans le club. À la Fédération française de handball, nous sommes peut-être une fédération riche, et cependant, seuls 10 % des clubs ont un salarié et 90 % des clubs n'ont pas de salarié. Ces valeurs-là, c'est bien tout le monde qui les porte. Si on dit : « Je t'embauche pour porter mes valeurs », je pense qu'on se tire une balle dans le pied. Je trouve que le travail que tout le monde fait ici - je suis un professionnel, donc je peux vous le dire facilement -, tout le travail que vous faites, il est difficilement mesurable, mais il faut tout de même en tenir compte. Le travail des bénévoles est difficilement mesurable mais il est très digne, et la société en général vous doit beaucoup à vous. Non pas aux éducateurs, mais à vous, aux bénévoles, aux hommes de terrain et aux gens qui font des choses. Donc, il ne faut pas virer dans le pessimisme parce que c'est difficile. Moi, j'ai toujours l'habitude de dire : quand on lance une idée, il y a toujours dix bonnes raisons de ne pas la réaliser. Vous, vous ne fonctionnez pas comme cela. Vous, vous dites : « Si ça vaut le coup de le faire alors on le fait, quel que soit le coût », et je trouve que c'est cela qui est fort. C'est cela qui fait la spécificité du sport, la capacité à s'engager sur des voies, sans moyen, et en plus en arrivant à le faire. Donc je vous dis bravo, continuez !

Introduction

Serge Milon -

Je commencerai l'introduction de cette conclusion en remerciant les membres du comité de pilotage qui ont préparé cette soirée, tous les intervenants qui se sont succédé et le « Cognac Basket-Ball » qui est resté très discret... ainsi que l'entreprise de Cognac qui nous accueille et dont la loi Évin m'oblige à taire le nom.

Je voudrais commencer par revenir sur 2 idées reçues, 2 clichés, que l'on reprend en boucle sans trop se poser de questions.

1. Première idée reçue :

Trop souvent, au journal télévisé ou au « café du Commerce » (plutôt au café des Sports), on présente le sport comme porteur de valeurs, de qualités qui lui seraient intrinsèques :

- le respect, la tolérance, le goût de l'effort, la solidarité, l'école de la vie...

Pire, la société, les pouvoirs publics, les parents attendent du sport qu'il règle de nombreux maux :

- la délinquance, l'oisiveté, l'obésité, la maladie, l'échec scolaire, les violences...

Mais vous, acteurs du sport au quotidien, vous savez que les choses ne sont pas aussi simples.

Et même, en étant un peu provocateur, ou, du moins, iconoclaste, je dirais même que le sport peut véhiculer de l'anti-éducatif.

En effet, si l'on n'y prend pas garde, le sport peut être humiliation, tricherie, moquerie, exclusion (si vous sélectionnez les 6 meilleurs joueurs, vous en excluez forcément 3 ou 4 autres).

Et je ne fais pas là référence au sport professionnel ou sport de haut niveau, mais au sport pratiqué dans nos villages, dans nos quartiers...

Trop longtemps, on a enjolivé le monde du sport ; on l'a présenté comme le pays des Bisounours et du coup, on a facilité le discours des antisportifs primaires, parmi lesquels Albert Jacquard qu'un des intervenants a cité tout à l'heure (je ne traite pas de génétique, alors j'aimerais bien qu'il arrête d'écrire sur le sport, soit dit au passage).

Il est en effet extrêmement facile de prendre un dérapage du sport professionnel ou du sport de haut niveau pour critiquer, en bloc, tout le sport, jeter le bébé avec l'eau du bain, comme on dit.

Mais nous sommes en partie responsables de ces critiques faciles, car nous avons véhiculé cette idée des valeurs que le sport porterait par nature. Le sport n'est pas éducatif en soi. Il ne porte aucune valeur intrinsèque.

En revanche, il peut être un magnifique outil, une formidable machine d'éducation, de citoyenneté, d'école de la vie... si l'on prend quelques précautions, si l'on pose des garde-fous.

Ne soyons pas prétentieux ou présomptueux, le sport ne peut pas et **ne doit pas** résoudre tous les maux de la société ; mais il peut et **doit** prendre une part active, au même titre que l'école, la famille, le centre de loisirs (le centre aéré si vous préférez) à l'éducation.

Mettons-nous néanmoins d'accord sur une chose, un postulat, qui pourrait faire l'objet de dizaines d'heures de colloques : que la pratique physique et sportive en club participe à un mieux-être de l'individu, à son insertion sociale et même à son état de santé.



En effet, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé, c'est un bien-être **physique, mental et social**.

Or, on sait que la pratique **physique** (courir en forêt) procure inévitablement un bien-être **physique**, ne serait-ce que par une amélioration du fonctionnement du métabolisme du corps humain.

Puis, deuxième palier, une pratique physique et **sportive** (c'est-à-dire codifiée, ex. : courir en forêt avec un chrono) procure un bien-être physique et **mental** : un bien-être psychologique de voir sa progression.

Enfin, dernière marche de l'escalier, la pratique physique et sportive en **club** procure un bien-être physique et mental, on l'a vu, mais aussi **social**, car on appartient à un groupe.

2. 2e idée reçue :

On a longtemps présenté le sport comme un outil d'insertion sociale, notamment des jeunes des quartiers, et ce, depuis les années quatre-vingt.

Là encore, les choses ne sont pas si simples. La bonne volonté ne suffit pas, ici encore moins qu'ailleurs, l'enfer étant pavé de bonnes intentions.

Aussi, en 2009, ce qui était encore la DDJS (Direction départementale de la jeunesse et des sports) a réalisé, avec ses partenaires locaux, un DVD de témoignages, comme autant de conseils méthodologiques pour vous aider à réussir une action d'insertion par le sport, en vous présentant ce que j'appelle « les clefs de la réussite » parmi lesquelles, notamment, les « 4 P » :

- Pérennité de l'action (évitons les coups ponctuels).

- Partenariat (associons les partenaires dès le « début du commencement », dès la définition des objectifs).

- Participation des jeunes (à la réalisation des projets, sans tomber pour autant dans le jeunisme ou la démagogie).

- Projet associatif (que l'action soit intégrée dans le projet de l'association).

Vous allez me rétorquer que vous n'êtes pas là pour cela. Que vous avez déjà du mal à gérer votre club au quotidien (trouver des parents pour le covoiturage, des sponsors pour acheter des maillots, des crédits pour indemniser les arbitres...).

Qu'un club, c'est avant tout « entraînement - compétition » et non pas pour faire du « social ».

En fait, je crois que les deux vont de pair, et poursuivre les deux objectifs est non seulement possible, mais en plus souhaitable :

- pour le bien-être des participants et en particulier des plus jeunes d'entre eux ;
- parce que les financeurs vous le demanderont de plus en plus.

D'où l'intérêt de réaliser un **PROJET**, un projet conciliant par exemple compétition et éducation : ces deux notions, que l'on a souvent opposées, se complètent voire se nourrissent l'une de l'autre.

Le CNDS, dès 2012, subordonnera toute subvention à la production d'un tel projet... les autres financeurs y viendront sûrement.

Il ne faudrait surtout pas voir dans cette demande de l'État (portée également par le mouvement

sportif national d'ailleurs) une énième exigence technocratique, une tracasserie administrative de plus, mais je vous invite plutôt à considérer cette demande comme ce qu'elle est, à savoir : un outil d'aide au développement.

Cette idée du « projet club » est en effet une manière de vous inviter à vous projeter, à vous structurer, voire à envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Vous allez me dire que vous n'êtes pas là pour cela, pas là pour faire l'école ni pour écrire de la littérature, ou encore que vous faites de l'éducation et du social au quotidien et que vous ne voyez pas l'intérêt de l'écrire... Que vous n'avez pas le temps...

Pourtant, pour être au carrefour, comme je le suis, des préoccupations sportives et de jeunesse, et ce, depuis plus de 20 ans, je peux vous affirmer que les plus petites structures d'accueil de jeunes le font depuis... toujours.

Un centre de loisirs (un centre aéré, ou une halte-garderie) même très petit, qui ne fonctionnerait en tout et pour tout que 15 jours à Pâques et qu'avec des bénévoles, doit fournir, pour chaque séjour (et donc tous les ans) :

- un projet éducatif (les grandes orientations éducatives de l'organisateur, ex. : tolérance, autonomie, responsabilisation),
- et, en plus, un projet pédagogique (la concrétisation, par l'équipe d'animateurs, la déclinaison du projet éducatif en mode de fonctionnement du séjour permettant d'atteindre les objectifs éducatifs, ex. : self-service, petit déjeuner échelonné...).

Donc : l'État demande toutes ces choses à un simple centre aéré qui ne fonctionne que 15 jours par an et ne demande rien de cette nature à un club, même de 500 licenciés (et de quatre éducateurs permanents par exemple).

Je rêverais que, demain, les parents viennent inscrire leurs enfants en club avec la conscience que, dans cette pratique sportive en club, l'enfant n'apprendra pas que le dribble, le jongle, le placement, mais qu'il apprendra aussi (et surtout ?) la tolérance, le respect, la solidarité, le fair-play, l'hygiène...

Pour conclure cette conclusion, je voudrais revenir à l'origine de l'association, la loi de 1901 que l'on cite tous les jours mais qu'on ne lit jamais.

Que dit-elle, cette loi ?

Qu'une association est un projet.

L'association, c'est mener un projet ; mieux : l'association **EST** projet.

Le sport peut et DOIT rester, ou redevenir un outil d'éducation, en particulier de nos jeunes.

Or, la démarche du « projet club » devra pouvoir nous aider à mieux atteindre cet objectif, cette belle mission de service public à laquelle vous contribuez activement.

Mais jusqu'à maintenant, comme le disait M. Jourdain, du Bourgeois gentilhomme de Molière, vous faisiez parfois de l'éducation sans le savoir.

Maintenant, il faut non seulement le savoir, mais en plus le faire savoir.



Bibliographie

Le projet de club : une bibliographie

Les documents dont les références sont précédées de * peuvent vous être prêtés par le Pôle ressources « sport, éducation, mixités, citoyenneté » ; contactez Emily.

RAPPORT

- **Le sport au service de la vie sociale.* (Conseil économique et social : Paris, 2007).

ACTES

- **“Cultures de clubs et politiques sportives territoriales”* : Actes de la 27^e Université sportive d'été organisée par l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU) et l'Union des journalistes de sport en France (UJSF) / (Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine : Pessac, 2010).

- **“Identifier et valoriser le rôle social des clubs”* : Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 10 décembre 2009 à Lambersart / (Pôle ressources “Sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2010).

- **“Compétition et éducation, entre opposition, conciliation et composition ?”* : Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 08 octobre 2009 à l'INSEP / (Pôle ressources “Sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2009).

- **“L'intervention sociale et le mouvement sportif : quels rôles respectifs et quels partenariats à construire ?”* : Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 07 février 2008 à Besançon / (Pôle ressources “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

- **“Les politiques publiques et l'éducation par le sport”* : Actes des Jeudis de l'éducation par le

sport qui se sont déroulés le 24 avril 2008 à Besançon / (Pôle ressources “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

- **“Le mouvement sportif, lieu d'intégration ?”* : Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 29 novembre 2007 à Besançon / (Pôle ressources “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

- **“Les logiques spatiales de l'innovation sportive : conditions d'émergence et configurations multiples”* : Actes du séminaire qui s'est tenu à Bordeaux le 03 février 2005 / (Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine : Pessac, 2007).

LIVRES

- *ARNAUD Pierre, ATTALI Michaël, SAINT-MARTIN, Jean. *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale.* (La Documentation française : Paris, 2008).

- ATTALI Michaël, LIOTARD Philippe, SAINT-MARTIN Jean, CHAPRON Tony. *Le sport et ses valeurs.* (La Dispute : Paris, 2004).

- *ATTALI Michaël, SAINT-MARTIN Jean, LEVEQUE Simon. *Les valeurs de l'Olympisme : un modèle éducatif en débat.* (L'Harmattan : Paris, 2009).

- *BAYEUX, Patrick. *Guide de l'élú délégué aux sports : élaborer et piloter une politique sportive.* (Presses universitaires du sport : Voiron, 2008).

- *BESSON Geneviève. *Le développement social local : signification, complexité et exigences.* (L'Harmattan : Paris, 2008).

- *CARPENTIER Florence. *Le sport est-il éducatif ?* (Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 2005).

- *CLEMENT Marc. *Sport et insertion.* (Presse universitaire du sport : Voiron, 2000).

- *Comité national olympique et sportif français (CNOSF). *La raison du plus sport : de la contribution du mouvement sportif à la société*

française. (Comité national olympique et sportif français (CNOSF) : Paris, 2006).

- *Conseil de l'Europe, GASPARINI William, COMETTI Aurélie. *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle*. (Conseil de l'Europe: Strasbourg, 2010).

- *FALCOZ Marc, KOEBEL, Michel. *Intégration par le sport : représentations et réalités*. (L'Harmattan, Paris : 2005).

- *GASPARINI William, VIEILLE-MARCHISET Gilles. *Le sport dans les quartiers - Pratiques sociales et politiques publiques*. (Presses universitaires de France : Paris, 2008).

- *LONG Thierry. *L'éducation par le sport, imposture ou réalité ? Approche de la morale sportive*. (Connaissances et Savoirs : Paris, 2009).

- *MARTEL Ludovic. *Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002 : analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*. (Connaissances et Savoirs : Paris, 2010).

- *MICHON Bernard, TERRET Thierry. *Pratiques sportives et identités locales*. L'Harmattan : Paris, 2004).

- *VIEILLE-MARCHISET Gilles, COMETTI Aurélie. *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. (Territorial Editions : Voiron, 2010).

PÉRIODIQUES

- *Sport et intégration sociale : « Agora

- Débats / Jeunesse » numéro 33 (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Marly-le-Roy / L'Harmattan, Paris, 2003).

DOSSIERS

- *La pratique sportive dans les zones urbaines sensibles : accès aux activités physiques et sportives, intégration sociale et intervention publique. (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) : Paris, 2010).

DVD

- *Le sport : un outil d'éducation et d'insertion. (Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Charente : La Rochelle, 2009).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- *Guide à l'usage des responsables de projets : développer un projet d'éducation ou d'insertion par le sport [LIVRET]. (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).

- *Guide à l'usage des formateurs : améliorer, grâce à la formation, la prise en compte par les animateurs et les éducateurs sportifs des publics particuliers [LIVRET]. (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).



Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" a pour principales finalités de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de développer des savoirs faire pour permettre de renforcer les capacités d'expertise-conseil dans les fonctions éducative et sociale du sport des agents missionnés sur ce domaine.

www.semc.sports.gouv.fr



novembre 2012